

Comptes consolidés 2022 *

5.1	Comptes de résultat consolidé comparés	254
5.2	État du résultat global consolidé	255
5.3	Bilans consolidés comparés	256
5.4	Tableaux des variations des capitaux propres consolidés	257
5.5	Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés	259
5.6	Notes annexes aux comptes consolidés	260
5.7	Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2022	310
5.7.1	Sociétés consolidées par intégration globale	310
5.7.2	Sociétés consolidées par mise en équivalence	312
5.8	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidé	313

5

* Ces informations font partie intégrante du Rapport Financier Annuel tel que prévu par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

L'Oréal S.A. est une Société française, dont le siège se trouve en France et qui exerce une activité commerciale en domestique ou à l'export sur son territoire d'exploitation.

En parallèle, L'Oréal S.A. exerce une fonction de holding et de coordination stratégique d'une part et scientifique, industrielle et marketing du Groupe L'Oréal dans le monde d'autre part.

Les filiales développent l'activité du Groupe dans leur pays ou territoire(s) d'implantation, en domestique ou à l'export. À ce titre, elles déterminent la stratégie de développement propre à leur(s) marché(s), font les choix les plus adaptés en termes de cibles consommateurs et circuits de distribution, fabriquent ou font fabriquer les produits, et commercialisent les marques qu'elles décident d'exploiter sur leur(s) marché(s).

La quasi-totalité des filiales est rattachée à L'Oréal S.A. avec un pourcentage de détention ou de contrôle de 100 % ou avoisinant.

Les comptes détaillés dans ce chapitre présentent les résultats du Groupe L'Oréal dans leur intégralité, toutes filiales confondues.

Le Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés a été intégré à la fin de ce chapitre.

5.1. Comptes de résultat consolidé comparés

<i>En millions d'euros</i>	Notes	2022	2021	2020
Chiffre d'affaires	3.1	38 260,6	32 287,6	27 992,1
Coût des ventes		-10 577,4	-8 433,3	-7 532,3
Marge brute		27 683,3	23 854,3	20 459,8
Frais de Recherche et Innovation		-1 138,6	-1 028,7	-964,4
Frais publi-promotionnels		-12 059,0	-10 591,0	-8 647,9
Frais commerciaux et administratifs		-7 028,8	-6 074,2	-5 638,5
Résultat d'exploitation	3.1	7 456,9	6 160,3	5 209,0
Autres produits et charges	4	-241,5	-432,0	-709,0
Résultat opérationnel		7 215,4	5 728,3	4 500,0
Coût de l'endettement financier brut		-70,4	-38,0	-79,2
Produits de la trésorerie et équivalents de trésorerie		69,8	18,5	19,8
Coût de l'endettement financier net		-0,6	-19,4	-59,4
Autres produits et charges financiers	9.4	-72,3	-40,2	-36,5
Dividendes Sanofi		468,2	378,3	372,4
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence		7 610,6	6 046,9	4 776,5
Impôts sur les résultats	6	-1 899,4	-1 445,4	-1 209,8
Résultat net des sociétés mises en équivalence		1,4	0,6	0,9
Résultat net		5 712,6	4 602,2	3 567,6
Dont :				
•part du groupe		5 706,6	4 597,1	3 563,4
•part des minoritaires		6,0	5,1	4,2
Résultat net par action part du groupe (<i>en euros</i>)		10,65	8,24	6,37
Résultat net dilué par action part du groupe (<i>en euros</i>)		10,61	8,21	6,34
Résultat net par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	11.4	11,30	8,86	7,33
Résultat net dilué par action hors éléments non récurrents part du groupe (<i>en euros</i>)	11.4	11,26	8,82	7,30

5.2. État du résultat global consolidé

En millions d'euros	Notes	2022	2021	2020
Résultat net consolidé de l'exercice		5 712,6	4 602,2	3 567,6
Couverture des flux de trésorerie		288,5	-203,7	129,1
Réserves de conversion		195,1	610,5	-790,2
Impôt sur les éléments recyclables ⁽¹⁾		-58,0	41,5	-23,3
Éléments recyclables en résultat		425,6	448,3	-684,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	9.3	152,1	1 192,2	-1 269,1
Gains et pertes actuariels	11.3	395,6	585,5	-225,6
Impôt sur les éléments non recyclables ⁽¹⁾		-111,5	-181,7	97,8
Éléments non recyclables en résultat		436,2	1 596,0	-1 396,9
Autres éléments du résultat global		861,8	2 044,3	-2 081,3
Résultat global consolidé		6 574,4	6 646,5	1 486,3
Dont :				
•part du groupe		6 567,6	6 641,4	1 482,1
•part des minoritaires		6,8	5,1	4,2

(1) L'effet d'impôt se décline comme suit :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Couverture des flux de trésorerie	-58,0	41,5	-23,3
Éléments recyclables en résultat	-58,0	41,5	-23,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global	-6,1	-37,3	40,4
Gains et pertes actuariels	-105,5	-144,4	57,4
Éléments non recyclables en résultat	-111,5	-181,7	97,8
TOTAL	-169,5	-140,2	74,5

5.3. Bilans consolidés comparés

Actif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Actifs non courants		32 794,5	30 937,6	29 046,8
Écarts d'acquisition	7.1	11 717,7	11 074,5	10 514,2
Autres immobilisations incorporelles	7.2	3 640,1	3 462,8	3 356,3
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	3.2	1 482,7	1 507,6	1 525,3
Immobilisations corporelles	3.2	3 481,7	3 266,2	3 225,2
Actifs financiers non courants	9.3	11 652,8	10 920,2	9 604,8
Titres mis en équivalence	8	18,4	9,9	11,1
Impôts différés actifs	6.3	801,1	696,5	809,9
Actifs courants		14 049,6	12 075,8	14 560,1
Stocks	3.3	4 079,4	3 166,9	2 675,8
Créances clients	3.3	4 755,5	4 021,0	3 511,3
Autres actifs courants	3.3	2 423,2	2 037,9	1 732,7
Impôts sur les bénéfices		173,9	136,2	234,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.2	2 617,7	2 713,8	6 405,9
TOTAL		46 844,2	43 013,4	43 606,9

Passif

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Capitaux propres	11	27 186,5	23 592,6	28 998,8
Capital		107,0	111,5	112,0
Primes		3 368,7	3 265,6	3 259,8
Autres réserves		11 675,6	19 092,2	18 642,5
Autres éléments du résultat global		6 404,4	5 738,6	4 304,5
Réserves de conversion		-83,8	-279,1	-889,2
Actions auto-détenues		—	-8 940,2	—
Résultat net part du groupe		5 706,6	4 597,1	3 563,4
Capitaux propres - part du groupe		27 178,5	23 585,7	28 993,0
Intérêts minoritaires		8,0	6,9	5,8
Passifs non courants		5 937,9	2 837,6	3 478,0
Provisions pour retraites et autres avantages	5.4	457,9	360,6	1 013,5
Provisions pour risques et charges	12.1	67,7	63,8	56,8
Passifs d'impôts non courants	6	275,6	344,8	397,9
Impôts différés passifs	6.3	905,6	810,3	706,6
Emprunts et dettes financières non courants	9.1	3 017,6	10,7	8,5
Dettes financières de location - part non courante	9.1	1 213,5	1 247,5	1 294,7
Passifs courants		13 719,6	16 583,2	11 130,1
Dettes fournisseurs		6 345,6	6 068,1	4 764,5
Provisions pour risques et charges	12.1	1 205,6	1 223,3	1 224,7
Autres passifs courants	3.4	4 484,6	3 980,8	3 682,5
Impôts sur les bénéfices		264,2	268,9	215,1
Emprunts et dettes financières courants	9.1	1 012,8	4 619,4	856,4
Dettes financières de location - part courante	9.1	407,0	422,8	386,9
TOTAL		46 844,2	43 013,4	43 606,9

5.4. Tableaux des variations des capitaux propres consolidés

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat ⁽¹⁾	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2019	558 117 205	111,6	3 130,2	20 681,0	5 595,8	—	-99,2	29 419,3	6,7	29 426,0
Résultat net consolidé de l'exercice				3 563,4				3 563,4	4,2	3 567,6
Couverture des flux de trésorerie					105,6			105,6	0,2	105,8
Réserves de conversion							-801,8	-801,8	-0,3	-802,1
Hyperinflation							11,9	11,9		11,9
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					105,6		-789,9	-684,3	-0,1	-684,4
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					-1 228,8			-1 228,8		-1 228,8
Gains et pertes actuariels					-168,1			-168,1		-168,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					-1 396,9			-1 396,9	—	-1 396,9
Résultat global consolidé				3 563,4	-1 291,3		-789,9	1 482,1	4,2	1 486,3
Augmentation de capital	1 754 375	0,4	129,6	-0,2				129,8		129,8
Annulation d'actions auto-détenues								—		—
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 172,6				-2 172,6	-4,9	-2 177,5
Rémunérations payées en actions				129,7				129,7		129,7
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus								—		—
Variations de périmètre								—		—
Autres variations				4,8				4,8	-0,1	4,7
Situation au 31.12.2020	559 871 580	112,0	3 259,8	22 206,0	4 304,5	-	-889,1	28 993,0	5,8	28 998,8
Résultat net consolidé de l'exercice				4 597,1				4 597,1	5,1	4 602,2
Couverture des flux de trésorerie					-161,9			-161,9	-0,3	-162,2
Réserves de conversion							582,4	582,4	0,3	582,7
Hyperinflation							27,8	27,8		27,8
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					-161,9		610,2	448,3	—	448,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					1 154,9			1 154,9		1 154,9
Gains et pertes actuariels					441,1			441,1		441,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					1 596,0			1 596,0	—	1 596,0
Résultat global consolidé				4 597,1	1 434,1		610,2	6 641,4	5,1	6 646,5
Augmentation de capital	800 780		5,8					5,8		5,8
Annulation d'actions auto-détenues		-0,5		-1 104,3		1 104,8		—		—
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 264,4				-2 264,4	-4,7	-2 269,1
Rémunérations payées en actions				155,2				155,2		155,2
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	-25 260 000					-10 045,0		-10 045,0		-10 045,0
Variations de périmètre								—		—
Autres variations ⁽¹⁾				99,8				99,8	0,6	100,4
Situation au 31.12.2021	535 412 360	111,5	3 265,6	23 689,3	5 738,6	-8 940,2	-279,1	23 585,7	6,9	23 592,6

(1) Dont 102,2 millions d'euros au titre de l'interprétation IFRIC 2021 relative à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service.

En millions d'euros	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes	Autres réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Actions auto-détenues	Réserves de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Situation au 31.12.2021	535 412 360	111,5	3 265,6	23 689,3	5 738,6	-8 940,2	-279,1	23 585,7	6,9	23 592,6
Impact de l'application de la décision IFRIC sur les contrats SaaS				-151,2				-151,2	—	-151,2
Situation au 01.01.2022 ⁽²⁾	535 412 360	111,5	3 265,6	23 538,1	5 738,6	-8 940,2	-279,1	23 434,5	6,9	23 441,4
Résultat net consolidé de l'exercice				5 706,6				5 706,6	6,0	5 712,6
Couverture des flux de trésorerie					229,7			229,7	0,8	230,5
Réserves de conversion							127,5	127,5	-0,2	127,3
Hyperinflation							67,8	67,8	—	67,8
Autres éléments du résultat global et recyclables en résultat					229,7		195,3	425,0	0,6	425,6
Actifs financiers à la juste valeur par résultat global					146,1			146,1		146,1
Gains et pertes actuariels					290,0			290,0	0,1	290,1
Autres éléments du résultat global et non recyclables en résultat					436,1			436,1	0,1	436,2
Résultat global consolidé				5 706,6	665,8		195,3	6 567,6	6,8	6 574,4
Augmentation de capital	1 317 073	0,3	103,1	-0,2				103,2		103,2
Annulation d'actions auto-détenues		-4,8		-9 437,7		9 442,5		—		—
Dividendes versés (hors actions propres)				-2 601,2				-2 601,2	-4,4	-2 605,6
Rémunérations payées en actions				169,0				169,0		169,0
Variations nettes des titres L'Oréal auto-détenus	-1 542 871					-502,3		-502,3		-502,3
Variations de périmètre								—		—
Autres variations				7,7				7,7	-1,2	6,5
SITUATION AU 31.12.2022	535 186 562	107,0	3 368,7	17 382,2	6 404,4	—	-83,8	27 178,5	8,0	27 186,5

(2) Après prise en compte de la décision définitive de l'IFRIC d'avril 2021 sur les coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel utilisé dans le cadre d'un contrat de type SaaS (note 1).

5.5. Tableaux des flux de trésorerie consolidés comparés

En millions d'euros	Notes	2022	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du groupe		5 706,6	4 597,1	3 563,4
Intérêts minoritaires		6,0	5,1	4,2
Élimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
•amortissements, provisions et passifs d'impôts non courants		1 536,1	1 781,0	2 028,1
•variation des impôts différés	6.1	-96,5	83,6	-10,1
•charge de rémunération des plans d'actions gratuites	5.5	169,0	155,2	129,7
•plus ou moins-values de cessions d'actifs		7,6	0,5	3,6
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie		-38,7	16,5	5,8
Résultat des sociétés mises en équivalence net des dividendes reçus		-0,5	1,3	-0,6
Marge brute d'auto-financement		7 289,6	6 640,4	5 724,1
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	3.5	-1 011,3	88,0	729,2
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)		6 278,3	6 728,4	6 453,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-1 343,2	-1 075,2	-972,4
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		9,2	14,5	26,6
Variation des autres actifs financiers (y compris les titres non consolidés)		-142,8	-117,3	-66,5
Incidence des variations de périmètre	2.2	-746,9	-455,7	-1 626,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)		-2 223,8	-1 633,7	-2 639,1
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Dividendes versés		-2 689,9	-2 352,1	-2 190,6
Augmentation de capital de la société mère		103,2	5,8	129,7
Valeur de cession/(acquisition) des actions propres		-502,3	-10 060,9	—
Rachat d'intérêts minoritaires		—	—	—
Émission (remboursement) d'emprunts à court terme		-3 563,8	3 939,4	-74,8
Émission d'emprunts à long terme		3 019,9	—	—
Remboursement d'emprunts à long terme		—	—	-3,6
Remboursement de la dette de location		-446,9	-396,4	-451,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (C)		-4 079,9	-8 864,2	-2 591,1
Incidence des variations de cours des devises et de juste valeur (D)		-70,7	77,4	-103,2
Variation de trésorerie (A+B+C+D)		-96,1	-3 692,1	1 119,9
Trésorerie d'ouverture (E)		2 713,8	6 405,9	5 286,0
TRÉSORERIE DE CLÔTURE (A+B+C+D+E)	9.2	2 617,7	2 713,8	6 405,9

Les impôts sur les résultats payés s'élevaient 2 098,7 millions d'euros, 1 258,3 millions d'euros et 1 316,3 millions d'euros pour les exercices 2022, 2021 et 2020.

Les intérêts payés (hors intérêts payés sur dettes de location) s'élevaient à 28,4 millions d'euros, 1,7 million d'euros et 32,4 millions d'euros pour les exercices 2022, 2021 et 2020.

Les dividendes reçus s'élevaient à 471,8 millions d'euros, 379,8 millions d'euros et 372,5 millions d'euros respectivement pour les exercices 2022, 2021 et 2020. Ceux-ci font partie de la marge brute d'auto-financement.

Les sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élevaient à 570,3 millions d'euros (dont 38,1 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location), 513,1 millions d'euros (dont 37,0 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) et 574,1 millions d'euros (dont 44,7 millions d'euros relatifs aux intérêts payés sur dettes de location) y compris les contrats non éligibles à IFRS 16 pour les exercices 2022, 2021 et 2020.

5.6. Notes annexes aux comptes consolidés

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

NOTE 1.	Principes comptables	260	NOTE 10.	Instruments dérivés et exposition aux risques de marché	295
NOTE 2.	Principaux événements de la période	261	NOTE 11.	Capitaux propres – Résultat par action	300
NOTE 3.	Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle	263	NOTE 12.	Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs	304
NOTE 4.	Autres produits et charges opérationnels	271	NOTE 13.	Développement durable et climat	307
NOTE 5.	Effectifs, frais de personnel et avantages au personnel	272	NOTE 14.	Engagements hors bilan	308
NOTE 6.	Impôts sur les résultats	279	NOTE 15.	Transactions entre parties liées	308
NOTE 7.	Actifs incorporels	281	NOTE 16.	Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe	309
NOTE 8.	Titres mis en équivalence	290	NOTE 17.	Événements post-clôture	309
NOTE 9.	Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement	291			

NOTE 1. Principes comptables

Les comptes consolidés de L'Oréal et de ses filiales (« le Groupe »), qui sont publiés au titre de l'exercice 2022, sont établis conformément au référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2022.

Le Conseil d'Administration a arrêté le 9 février 2023 les états financiers consolidés au 31 décembre 2022. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 21 avril 2023.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2022.

L'IFRS IC a publié en avril 2021 une décision relative à IAS 38 « Immobilisations incorporelles » portant sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition dans le « cloud » dans le cadre d'un contrat « *Software as a service* » (dit SaaS). L'application de cette décision n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

1.1. Utilisation d'estimations

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes comptables internationales, nécessite que le Groupe procède à des estimations et utilise certaines hypothèses susceptibles d'impacter la valeur des actifs, passifs, capitaux propres et résultat du Groupe.

Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur l'estimation des montants portés en réduction du chiffre d'affaires, les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la durée des baux, les provisions, les passifs d'impôts non courants, les engagements de retraite et la valorisation des paiements en actions. Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des comptes et détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

1.2. Périmètre et méthodes de consolidation

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre clôturent leur exercice ou procèdent à un arrêté au 31 décembre.

Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère L'Oréal exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés du Groupe contrôlées conjointement, avec un nombre limité d'autres actionnaires en vertu d'un accord contractuel, sont consolidées par mise en équivalence conformément à IFRS 11.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

1.3. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis sur la base des cours de change constatés à la clôture. Les éléments de leur compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.

La différence de conversion qui en résulte est portée directement en capitaux propres au poste *Réserves de conversion*, pour la part revenant au Groupe et au poste *Intérêts minoritaires*, pour la part revenant aux tiers.

1.4. Évaluation des écarts d'acquisition en devises

Les écarts d'acquisition dégagés sur des sociétés étrangères sont considérés comme des actifs et passifs de la société étrangère et sont donc exprimés dans la monnaie de fonctionnement de l'entité et convertis au cours de clôture. Les écarts d'acquisition constatés antérieurement au 1^{er} janvier 2004 ont été conservés en euros.

NOTE 2. Principaux événements de la période

2.1. Variations de périmètre

2.1.1. Année 2022

Acquisitions

Le 23 septembre 2022, L'Oréal a signé un accord en vue de l'acquisition de Skinbetter Science, marque américaine de soin de la peau à la pointe de la recherche dermatologique, recommandée par les professionnels de santé pour l'efficacité de ses ingrédients brevetés ainsi que l'ultra sensorialité et la richesse de ses textures.

Skinbetter Science a été fondée en 2016 par Jonah Shacknai, Justin Smith et Seth Rodner, professionnels de l'industrie pharmaceutique. La croissance de la marque est l'une des plus fortes parmi celles de soin prescrites aux États-Unis. Skinbetter Science, réputée pour ses formulations innovantes, intègre des actifs de pointe destinés aussi bien aux soins anti-âge, hydratants, nettoyants et exfoliants, qu'à la protection solaire et aux peelings. Fondées sur la connaissance approfondie en dermatologie et en chimie, ces formulations innovantes sont étayées par des essais cliniques dirigés par des professionnels membres de l'American Board of Dermatology.

Les produits Skinbetter Science sont essentiellement prescrits par un réseau composé des meilleurs dermatologues, chirurgiens plastique et médecins esthétique aux États-Unis et distribués par une équipe médicale répartie sur tout le territoire.

L'équipe dirigeante actuelle continuera de gérer l'activité, depuis le siège social installé en Arizona, sous la supervision de la présidente de la Division Cosmétique Active de L'Oréal USA.

Cette acquisition a été finalisée le 14 octobre 2022 et est consolidée par intégration globale.

Le coût de cette nouvelle acquisition s'établit à 858,4 millions d'euros. Le montant total de l'écart d'acquisition résultant de cette acquisition et des autres actifs incorporels s'établit provisoirement à 818,3 millions d'euros.

L'impact de cette acquisition sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2022 est de 105,9 millions d'euros et 18,7 millions d'euros.

2.1.2. Année 2021

Le 1^{er} février 2021, L'Oréal a finalisé l'acquisition de Takami Co. Cette société développe et commercialise sous licence les produits de la marque de soin de la peau Takami appartenant au Docteur Hiroshi Takami, fondateur des deux cliniques dermatologiques éponymes à Tokyo. Elle est présente majoritairement au Japon et dans certains pays d'Asie, notamment en Chine.

À cette occasion, L'Oréal a également renouvelé pour une très longue durée le contrat de licence de marque avec le Docteur Takami et signé un contrat de collaboration avec les cliniques Takami. Takami est intégré dans la Division L'Oréal Luxe.

L'impact de l'acquisition Takami sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2021 est de 54,4 millions d'euros et - 7,7 millions d'euros.

Le 8 décembre 2021, L'Oréal a signé un accord pour l'acquisition de Youth to the People, une marque de soin de la peau californienne inspirée par la *superfood*.

Youth to the People développe et commercialise des produits de soins de la peau haute performance, connus pour leurs formules innovantes qui associent scientifiquement des extraits de *superfood* premiums et végans.

Disponible aux États-Unis, au Canada, en Australie et dans certains pays européens où elle rencontre un vif succès, la marque est commercialisée par le biais d'une distribution omnicanale, à la fois en e-commerce D2C et en distribution sélective. La marque sera intégrée dans la Division L'Oréal Luxe. En 2021, les ventes de la marque devraient dépasser les 50 millions de dollars. Cette acquisition a été finalisée le 29 décembre 2021 et est consolidée par intégration globale ; la marque est intégrée dans la Division L'Oréal Luxe.

Le coût de ces nouvelles acquisitions s'établit à 524,3 millions d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition résultant de ces acquisitions et des autres actifs incorporels s'établit à 507,7 millions d'euros (dont 336,7 millions d'euros d'incorporels au titre de Youth to the People).

Cession

Le 31 mars 2021, L'Oréal a finalisé la cession du site de production de Cosmeurop, situé à Strasbourg, au groupe Superga.

2.1.3. Année 2020

Acquisition

Le 31 mars 2020, L'Oréal a finalisé l'acquisition des marques et des parfums Mugler et Azzaro du groupe Clarins pour un montant en numéraire de 1,3 milliard d'euros net de trésorerie acquise.

Cette acquisition est consolidée par Intégration globale à compter de cette date.

Le 18 juin 2020, L'Oréal a annoncé l'acquisition de Thayers Natural Remedies, une marque américaine de soin de la peau. La marque sera intégrée dans la Division des Produits Grand Public de L'Oréal.

La stratégie de distribution, initialement dans un réseau de magasins de produits naturels, a évolué vers une approche multicanale qui comprend aujourd'hui la grande distribution, les distributeurs de produits spécialisés, les drugstores et la distribution en ligne. En 2019, Thayers a réalisé un chiffre d'affaires de 44 millions de dollars. L'acquisition a été finalisée le 31 juillet 2020 et est consolidée par intégration globale à compter de cette date.

Le coût de ces acquisitions s'établit à 1,7 milliard d'euros. Le montant total des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels résultant de ces acquisitions s'établit en date d'acquisition respectivement à 1 464 millions d'euros pour Azzaro et Mugler et 304,3 millions d'euros pour Thayers.

L'impact de ces acquisitions sur le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation en année pleine 2020 s'élève respectivement à 275,7 millions d'euros et 34,9 millions d'euros.

Cession

Le 4 février 2020, à l'issue d'une réflexion stratégique pour assurer le meilleur développement de la marque Roger & Gallet, L'Oréal a annoncé l'entrée en négociations exclusives avec le holding d'investissement français Impala pour la cession de cette marque.

Fondée en 1862 à Paris, Roger & Gallet est issue de l'univers de la Parfumerie Apothicaire, s'inspirant de l'art de vivre à la française. Intégrée au sein de L'Oréal depuis 2008 suite à l'acquisition d'Yves Saint Laurent Beauté, Roger & Gallet propose un catalogue riche de fragrances déclinées autour du parfum, de la toilette et du soin. En 2018, la marque a généré un chiffre d'affaires de 52 millions d'euros.

Le 29 juin 2020, L'Oréal et le holding d'investissement français Impala ont annoncé avoir finalisé la cession de la marque Roger & Gallet.

2.2. Incidences des variations de périmètre dans le tableau de flux de trésorerie

Pour 2022, elles concernent l'acquisition de Skinbetter Science.

Pour 2021, elles concernent essentiellement les acquisitions de Takami et Youth to the People.

Pour 2020, elles concernent essentiellement les acquisitions d'Azzaro-Mugler et Thayers Natural Remedies.

2.3. Opération sur capital

Le 7 décembre 2021, le Conseil d'Administration de L'Oréal a approuvé une opération stratégique consistant en un rachat par L'Oréal, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, de 22,26 millions de ses propres actions, soit 4 % de son capital, à Nestlé. Le prix total payé à Nestlé s'élève à 8 904 millions d'euros. Toutes les actions rachetées par L'Oréal

le sont exclusivement à des fins d'annulation. L'opération a un effet relatif marginal sur le bénéfice net dilué par action en 2021 compte tenu du rachat des actions en fin d'année 2021 mais aura un effet relatif d'au moins 4 % en année pleine sur l'exercice 2022.

Cette opération a conduit le Groupe à souscrire un prêt relais à hauteur de 1,9 milliard d'euros et à contracter des billets de trésorerie pour 2,3 milliards d'euros, le solde étant financé *via* la trésorerie disponible au 31 décembre 2021. Ces emprunts ont été intégralement remboursés sur 2022.

2.4. Autres éléments**Conflit Russie et Ukraine**

Les impacts de ce conflit aux bornes du Groupe ne sont pas significatifs.

Le Groupe a décidé de fermer temporairement tous ses magasins gérés en propre en Russie ainsi que les comptoirs gérés directement dans les grands magasins et a suspendu tous les investissements industriels et publicitaires nationaux.

Le Groupe a également pris la décision de fermer temporairement les sites de e-commerce de ses marques en Russie.

En application des sanctions européennes et américaines, le Groupe a également suspendu les ventes de tous ses produits à l'exception des produits essentiels du quotidien.

Émission d'un emprunt obligataire RSE

Le Groupe a émis un emprunt obligataire de 3 milliards d'euros en trois tranches dont une tranche de 1,25 milliard d'euros assortie de critères environnementaux (ESG) liés aux performances RSE du Groupe (note 9.1).

NOTE 3. Éléments relatifs à l'exploitation – Information sectorielle

Principes comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu dès lors que le contrôle des biens a été transféré au client.

Les remises, ristournes et retours de produits sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires, tout comme les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs, résultant en une sortie de trésorerie tels que la coopération commerciale, les coupons, les escomptes et les programmes de fidélisation.

Les avantages accordés aux distributeurs ou consommateurs sont comptabilisés en déduction du chiffre d'affaires : la prestation n'est pas séparable de l'opération de vente du produit ou il n'est pas possible d'estimer raisonnablement la juste valeur du coût de la prestation.

Les remises, ristournes, provisions pour retours et avantages accordés aux clients sont comptabilisés simultanément à la reconnaissance des ventes, en se basant notamment sur les données statistiques issues de l'expérience passée et sur les conditions contractuelles.

Coût des ventes

Le coût de revient des ventes comprend principalement le coût de revient industriel des produits vendus, les coûts de distribution des produits aux clients y compris les frais de transports et de livraison des marchandises vers les clients, soit directement soit indirectement par l'intermédiaire de dépôts, ainsi que les coûts de dépréciation des stocks et les redevances versées à des tiers.

Frais de recherche et innovation

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase d'innovation sont activées en *Immobilisations incorporelles* uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à la norme IAS 38 :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique du projet est démontrée ;
- l'intention et la capacité de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet, sont démontrées ;
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme et pour l'utiliser ou le vendre sont disponibles ;
- le Groupe peut démontrer que le projet générera des avantages économiques futurs probables, comme l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée.

Compte tenu du nombre très important de projets d'innovation et des aléas liés à la décision du lancement des produits concernés par ces projets, L'Oréal considère que certains critères d'activation ne sont dès lors pas remplis.

Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Frais commerciaux et administratifs

Ils regroupent essentiellement les forces de vente et leur encadrement, les équipes marketing, les services administratifs ainsi que les frais généraux et les charges d'actions gratuites.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation correspond à la marge brute diminuée des frais de recherche et innovation, des frais publi-promotionnels et des frais commerciaux et administratifs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les biens financés par des contrats de location sont comptabilisés à l'actif du bilan en *Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location*. La dette correspondante est inscrite au passif en *Dettes financières de location*.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées d'utilité suivantes :

Constructions	10-40 ans
Matériels industriels	5-15 ans
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	3 ans
Autres immobilisations corporelles	3-10 ans

Les amortissements et dépréciations sont présentés au compte de résultat selon la destination de l'immobilisation.

Compte tenu de la typologie des actifs corporels, aucune valeur résiduelle n'a été considérée à l'issue des durées d'utilité présentées ci-dessus.

Contrats de location

Tous les contrats de location sont comptabilisés suivant un modèle unique consistant à enregistrer au passif la dette locative (sommes des paiements futurs actualisés), et à l'actif, un droit d'utilisation.

La durée de location correspond à la durée non résiliable de chaque contrat et inclut les options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer notamment lorsque la durée d'utilisation prévue des agencements investis initialement ou en cours de vie du contrat est supérieure à la durée de vie contractuelle initiale. En cas d'options de résiliation selon un délai de préavis court, ces options n'ont pas été prises en compte dans l'appréciation de la durée des baux.

Le droit d'utilisation est amorti sur la durée prévue de location.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette locative correspond au taux annuel pour chaque contrat calculé à partir des taux zéro coupons obtenus par devise et par tranche de maturité, augmenté du *spread* de crédit du Groupe.

Lors de la comptabilisation initiale, il est constaté des impôts différés.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes ou à rotation lente font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction de leur valeur nette de réalisation probable évaluée sur la base de données historiques et prévisionnelles.

Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

La méthodologie de dépréciation des créances commerciales en vigueur chez L'Oréal tient compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client établi en fonction des statistiques passées dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, ce risque est limité en raison de la politique d'assurance client suivie par le Groupe.

Sauf exception lorsque les conditions locales ne le permettent pas, le Groupe a une couverture d'assurance sur ses filiales.

3.1. Information sectorielle

3.1.1. Informations par secteur d'activité

L'activité du Groupe est répartie entre quatre Divisions. Dans les marchés, chacune d'entre elles développe et valorise un ensemble de marques propres auprès des consommateurs :

- la Division des Produits Professionnels offre l'expertise de la beauté professionnelle ;

La Division s'appuie sur plus de 100 ans de connaissance et d'accompagnement du monde de la coiffure. Elle a construit un portefeuille de marques uniques (L'Oréal Professionnel, Kérastase, Redken, Matrix et PureOlogy) ;

- la Division des Produits Grand Public se fixe pour objectif de démocratiser le meilleur de la beauté.

La Division construit son développement autour de la dynamique de ses quatre grandes marques mondiales (L'Oréal Paris, Garnier, Maybelline New York et NYX Professional Makeup), et du déploiement de ses marques spécialisées ou régionales (Stylenanda, Essie, Mixa, etc.) ;

- L'Oréal Luxe propose des expériences et produits d'exception pour les consommateurs les plus exigeants de la distribution sélective.

La Division orchestre un portefeuille unique de marques prestigieuses : marques généralistes emblématiques, marques couture aspirationnelles et marques alternatives ou spécialisées (Lancôme, Kiehl's, Giorgio Armani Beauty, Yves Saint Laurent Beauté, Biotherm, Helena Rubinstein, Shu Uemura, IT Cosmetics, Urban Decay, Ralph Lauren, Mugler, Viktor&Rolf, Valentino, Azzaro, Prada, Takami, etc.) ;

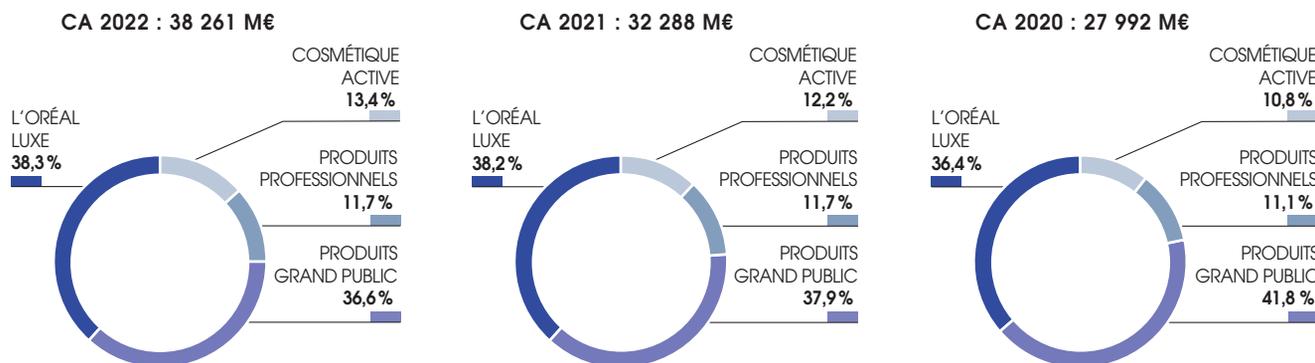
- la Division Cosmétique Active a pour mission d'offrir à chacun les moyens d'améliorer la beauté et la santé de sa peau.

Son portefeuille de marques très complémentaires (La Roche-Posay, Vichy, CeraVe, SkinCeuticals, Skinbetter Science, etc.) répond aux tendances majeures du soin de la peau et aux recommandations par des professionnels de santé.

Le « non alloué » correspond aux frais des Directions Fonctionnelles, de Recherche Fondamentale et aux charges d'actions gratuites non affectés aux Divisions. En outre, cette rubrique inclut les activités annexes aux métiers du Groupe, telle que l'activité de réassurance.

La mesure de la performance de chaque Division est basée sur le résultat d'exploitation.

Poids du chiffre d'affaires par division sur les trois périodes



En millions d'euros 2022	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	4 476,8	953,6	3 512,0	110,1	161,9
Produits Grand Public	14 021,3	2 774,9	10 969,3	449,1	687,8
L'Oréal Luxe	14 638,1	3 350,4	9 925,2	359,6	518,4
Cosmétique Active	5 124,5	1 303,0	4 049,3	72,2	122,3
TOTAL DES DIVISIONS	38 260,6	8 381,9	28 455,8	990,9	1 490,4
Non alloué		- 925,1	1 234,8	351,0	210,9
GROUPE	38 260,6	7 456,9	29 690,5	1 341,9	1 701,3

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

En millions d'euros 2021	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 783,9	806,9	3 251,6	80,3	175,1
Produits Grand Public	12 233,5	2 466,0	10 186,6	370,7	709,1
L'Oréal Luxe	12 346,2	2 816,3	9 532,4	293,3	473,6
Cosmétique Active	3 924,0	990,5	2 957,4	80,1	117,5
TOTAL DES DIVISIONS	32 287,6	7 079,7	25 927,9	824,4	1 475,3
Non alloué		- 919,4	1 047,7	259,6	215,6
GROUPE	32 287,6	6 160,3	26 975,7	1 084,0	1 690,9

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

En millions d'euros 2020	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Actif opérationnel ⁽¹⁾	Investissements corporels et incorporels	Dotations aux amortissements et provisions
Produits Professionnels	3 097,3	581,7	2 962,6	63,1	198,8
Produits Grand Public	11 703,8	2 388,1	9 887,6	360,8	818,2
L'Oréal Luxe	10 179,9	2 275,9	8 773,4	277,2	545,9
Cosmétique Active	3 011,1	766,0	2 524,2	56,7	125,1
TOTAL DES DIVISIONS	27 992,1	6 011,6	24 147,7	757,8	1 688,1
Non alloué		- 802,6	1 042,6	167,4	198,4
GROUPE	27 992,1	5 209,0	25 190,3	925,2	1 886,4

(1) L'actif opérationnel comprend principalement les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles et corporelles, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location, les clients, les stocks.

L'actif opérationnel se raccorde comme suit aux bilans 2022, 2021 et 2020 :

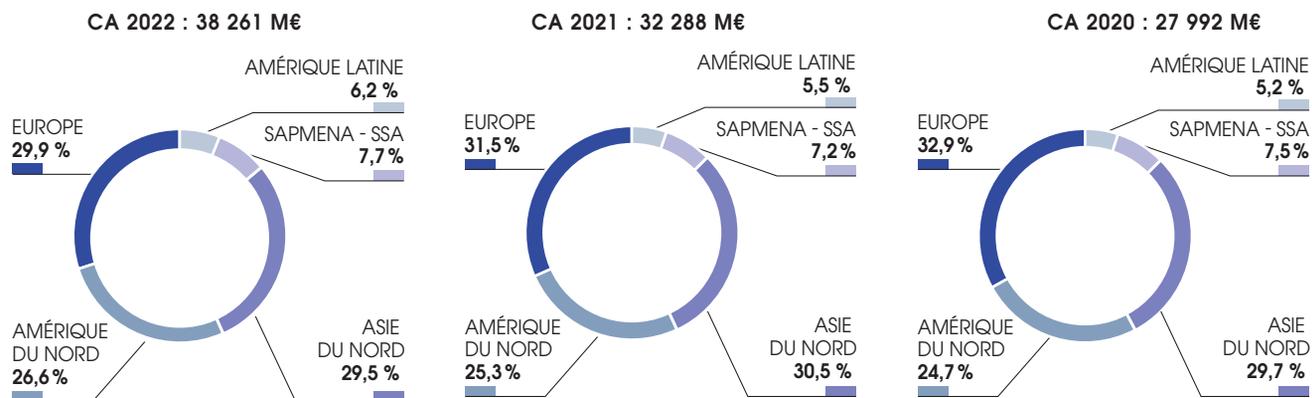
En millions d'euros	2022	2021	2020
Actif opérationnel	29 690,5	26 975,7	25 190,3
Actifs financiers non courants	11 652,8	10 920,2	9 604,8
Titres mis en équivalence	18,4	9,9	11,1
Impôts différés actifs	801,1	696,5	809,9
Autres éléments courants	2 063,7	1 697,4	1 584,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 617,7	2 713,8	6 405,9
Actif non ventilé	17 153,7	16 037,7	18 416,6
TOTAL ACTIF	46 844,2	43 013,4	43 606,9

3.1.2. Informations par zone géographique

Toutes les informations sont présentées par zone d'implantation géographique des filiales.

3.1.2.1. Chiffre d'affaires consolidé par zone géographique

Poids du chiffre d'affaires par zone géographique sur les trois périodes



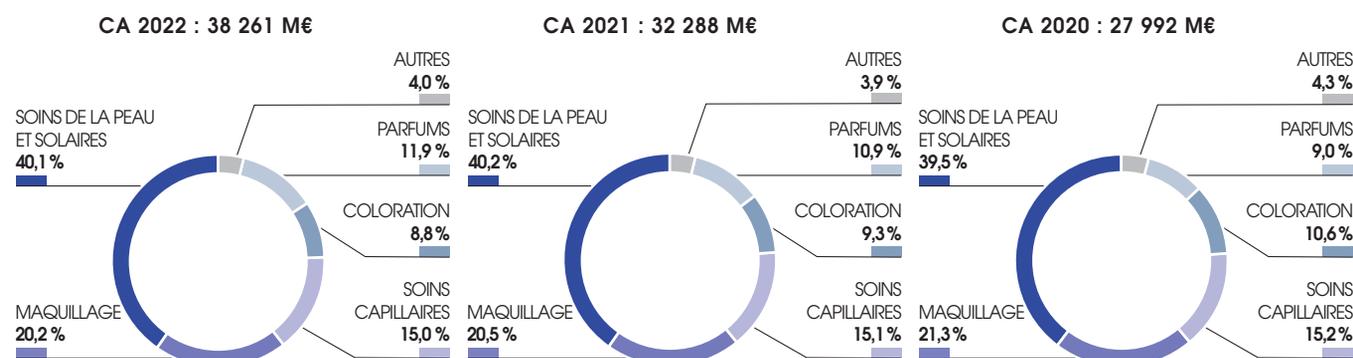
En millions d'euros	2022	Croissance (en %)			
		À données publiées	Hors effets monétaires	2021	2020
Europe	11 436,7	12,3 %	11,1 %	10 184,8	9 199,3
Amérique du Nord	10 164,0	24,6 %	11,2 %	8 155,9	6 903,4
Asie du Nord	11 321,4	14,8 %	6,5 %	9 863,3	8 318,1
SAPMENA - SSA	2 962,4	28,1 %	21,9 %	2 312,0	2 101,9
Amérique Latine	2 376,2	34,1 %	26,8 %	1 771,5	1 469,3
GROUPE	38 260,6	18,5 %	11,3 %	32 287,6	27 992,1

3.1.2.2. Ventilation de l'actif opérationnel et des investissements consolidés par zone géographique

En millions d'euros	2022		2021		2020	
	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels	Actif opérationnel	Investissements corporels et incorporels
Europe	12 531,6	423,0	11 837,5	375,8	11 504,0	358,5
Amérique du Nord	8 944,7	279,5	7 636,3	208,5	6 991,0	193,7
Asie du Nord	4 132,2	187,6	4 030,1	153,9	3 424,4	116,7
SAPMENA - SSA	1 306,1	51,5	1 170,7	52,7	1 059,6	48,8
Amérique Latine	1 541,2	49,2	1 253,4	33,6	1 168,7	40,0
Non alloué	1 234,9	351,0	1 047,7	259,6	1 042,6	167,4
GROUPE	29 690,5	1 341,9	26 975,7	1 084,0	25 190,3	925,2

3.1.3. Chiffre d'affaires par métier

Poids du chiffre d'affaires par métier sur les trois périodes



En millions d'euros	2022	Croissance (en %)		2021	2020
		À données publiées	Hors effets monétaires		
Soins de la peau et solaires	15 344,3	18,2 %	10,6 %	12 982,3	11 051,7
Maquillage	7 738,8	16,8 %	9,0 %	6 626,8	5 969,3
Soins capillaires	5 750,2	17,8 %	11,9 %	4 880,1	4 254,3
Coloration	3 361,6	11,5 %	4,5 %	3 016,1	2 971,6
Parfums	4 546,2	29,5 %	22,8 %	3 511,8	2 528,7
Autres	1 519,5	19,6 %	13,4 %	1 270,6	1 216,5
GROUPE	38 260,6	18,5 %	11,3 %	32 287,6	27 992,1

3.2. Dotations aux amortissements et immobilisations corporelles

3.2.1. Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles incluses dans les charges opérationnelles s'élevaient à 1 474,2 millions d'euros dont 428,0 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16),

1 459,1 millions d'euros dont 405,6 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) et 1 616,9 millions d'euros dont 466,6 millions d'euros au titre des droits d'utilisation (IFRS 16) respectivement pour 2022, 2021 et 2020.

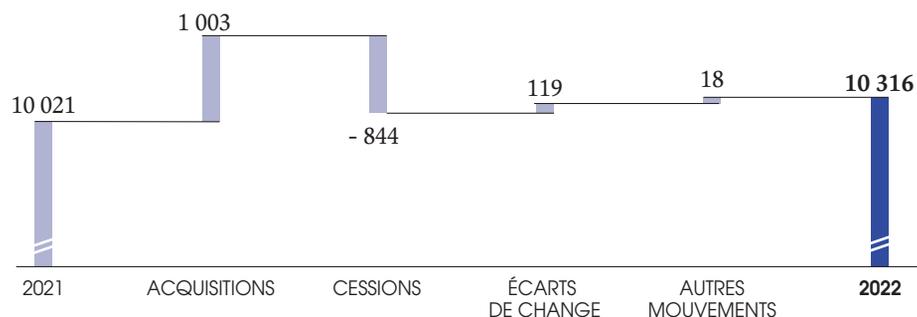
3.2.2. Immobilisations corporelles

En millions d'euros	31.12.2021	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2022
Terrains et constructions	2 383,3	73,3	- 20,5	10,2	42,8	2 489,1
Installations techniques, matériel et outillage	3 733,7	145,9	- 95,2	43,8	86,7	3 914,9
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 927,1	265,2	- 625,8	36,2	27,8	1 630,5
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 976,9	518,4	- 102,8	28,7	- 139,5	2 281,6
Valeurs brutes	10 020,9	1 002,7	- 844,2	119,0	17,8	10 316,2
Terrains et constructions	1 292,0	81,1	- 20,3	6,9	- 7,0	1 352,7
Installations techniques, matériel et outillage	2 783,2	271,8	- 95,0	29,7	- 17,8	2 972,0
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 547,2	295,4	- 628,0	29,9	2,0	1 246,5
Autres immobilisations corporelles	1 132,4	177,9	- 99,2	19,0	33,2	1 263,2
Amortissements et provisions	6 754,7	826,3	- 842,5	85,5	10,4	6 834,5
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 266,2	176,4	- 1,7	33,5	7,4	3 481,7

(1) Il s'agit essentiellement des incidences des variations de périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

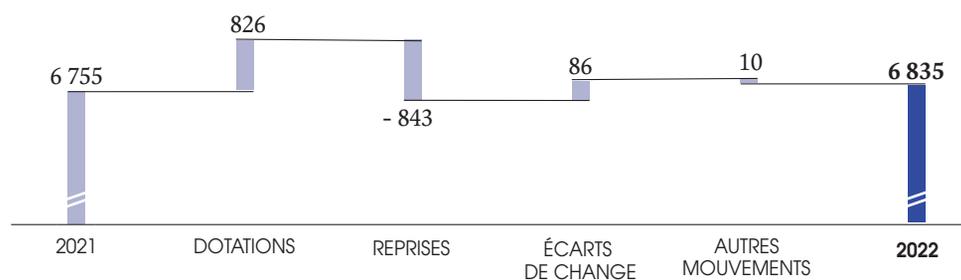
Variation des immobilisations brutes

(en millions d'euros)



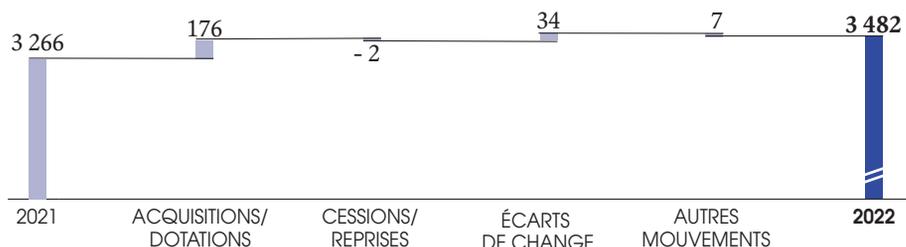
Variation des amortissements et provisions

(en millions d'euros)



Immobilisations corporelles nettes

(en millions d'euros)



En millions d'euros	31.12.2020	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2021
2021						
Terrains et constructions	2 334,7	42,2	- 75,3	52,8	29,0	2 383,3
Installations techniques, matériel et outillage	3 639,7	133,8	- 204,8	101,5	63,5	3 733,7
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 096,4	203,8	- 506,0	90,1	42,8	1 927,1
Autres immobilisations corporelles et en-cours	1 846,8	366,4	- 142,2	77,0	- 171,0	1 976,9
Valeurs brutes	9 917,6	746,2	- 928,3	321,4	- 35,7	10 020,9
Terrains et constructions	1 251,2	89,9	- 69,0	28,0	- 8,1	1 292,0
Installations techniques, matériel et outillage	2 700,6	237,4	- 203,3	75,0	- 26,5	2 783,2
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 664,9	317,9	- 505,5	69,7	0,2	1 547,2
Autres immobilisations corporelles	1 075,7	144,2	- 140,1	47,1	5,5	1 132,4
Amortissements et provisions	6 692,4	789,4	- 917,9	219,8	- 28,9	6 754,7
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 225,2	- 43,2	- 10,4	101,6	- 6,8	3 266,2

(1) Il s'agit essentiellement des incidences des variations de périmètre et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

En millions d'euros 2020	31.12.2019	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Écarts de change	Autres mouvements ⁽¹⁾	31.12.2020
Terrains et constructions	2 333,3	47,2	- 24,9	- 101,0	80,3	2 334,7
Installations techniques, matériel et outillage	3 735,3	163,1	- 120,3	- 175,4	37,1	3 639,7
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	2 358,1	221,0	- 420,2	- 144,4	81,8	2 096,4
Autres immobilisations corporelles et en-cours	2 004,3	262,1	- 97,5	- 114,4	- 207,8	1 846,8
Valeurs brutes	10 431,1	693,4	- 662,9	- 535,2	- 8,6	9 917,6
Terrains et constructions	1 218,7	79,4	- 19,3	- 38,1	10,5	1 251,2
Installations techniques, matériel et outillage	2 732,6	259,2	- 119,3	- 115,0	- 56,9	2 700,6
Publicité sur le lieu de vente : stands et présentoirs	1 774,4	408,2	- 415,4	- 113,9	11,6	1 664,9
Autres immobilisations corporelles	1 061,0	165,0	- 94,8	- 66,4	11,0	1 075,7
Amortissements et provisions	6 786,8	911,7	- 648,8	- 333,4	- 23,8	6 692,4
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	3 644,3	- 218,3	- 14,1	- 201,8	15,2	3 225,2

(1) Il s'agit essentiellement d'actifs liés à la remise en états de locaux reclassés en droit d'utilisation suite à l'application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 pour 33 millions d'euros et des immobilisations en cours affectées dans les autres postes d'immobilisations.

3.2.3. Contrats de location

3.2.3.1. Droits d'utilisation

Les droits d'utilisation se décomposent ainsi, par nature d'actif sous-jacent :

En millions d'euros	31.12.2022 Net	Dont amortissements et dépréciations ⁽¹⁾ 2022	31.12.2021 Net	31.12.2020 Net
Constructions	1 116,4	282,5	1 124,6	1 101,2
Boutiques	273,5	125,7	294,1	327,8
Autres	92,9	16,7	88,8	96,3
DROITS D'UTILISATION	1 482,7	424,9	1 507,6	1 525,3

(1) Dont 428,0 millions d'euros au titre de l'amortissement de la période.

3.2.3.2. Dette financière de location

Les dettes locatives se décomposent ainsi :

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Dettes locatives à plus de 5 ans	360,5	313,8	299,9
Dettes locatives entre 1 et 5 ans	853,0	933,7	994,8
Dettes locatives à moins d'1 an	407,0	422,8	386,9
DETTES LOCATIVES	1 620,5	1 670,3	1 681,6

3.3. Stocks – Clients – Autres actifs courants

3.3.1. Stocks

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Produits finis et marchandises	3 375,5	2 770,3	2 492,2
Matières premières, articles de conditionnement et en cours	1 178,1	838,6	643,4
Valeurs brutes	4 553,6	3 608,9	3 135,6
Provisions pour dépréciation	474,2	442,1	459,8
STOCKS ET EN-COURS NETS	4 079,4	3 166,9	2 675,8

3.3.2. Créances clients

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Valeur brute	4 792,3	4 069,7	3 565,4
Provisions pour dépréciation	36,8	48,7	54,1
VALEUR NETTE	4 755,5	4 021,0	3 511,3

Les créances clients ont une échéance inférieure à un an. Les dépréciations des créances commerciales tiennent compte du niveau de pertes attendues du portefeuille client dès l'initiation de la créance. Par ailleurs, sauf exception lorsque les conditions locales ne le permettent pas, le Groupe a une couverture d'assurance sur ses filiales.

En conséquence, le risque de non-recouvrement des créances clients est minimisé d'autant, ce que traduit le niveau de provisionnement qui reste inférieur à 2 % des créances brutes à fin 2022.

3.3.3. Autres actifs courants

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Créances fiscales (hors impôts sur les bénéfices) et sociales	831,6	707,9	639,0
Charges constatées d'avance	617,3	503,6	452,2
Instruments dérivés	260,9	67,6	183,0
Actifs financiers courants	23,1	4,8	6,7
Autres actifs courants ⁽¹⁾	690,2	753,9	451,8
TOTAL	2 423,2	2 037,9	1 732,7

(1) Les autres actifs courants correspondent essentiellement à des ristournes de fin d'année pour 178,8 millions d'euros et à des avances et acomptes sur commandes pour 201,1 millions d'euros.

3.4. Autres passifs courants

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur les bénéfices)	1 853,2	1 628,3	1 533,8
Ristournes de fin d'année, autres avoirs à émettre et clients créditeurs	1 651,2	1 326,4	1 244,5
Dettes sur immobilisations	418,0	386,6	385,1
Instruments dérivés	170,6	240,4	94,9
Autres passifs courants ⁽¹⁾	391,5	399,1	424,3
TOTAL	4 484,6	3 980,8	3 682,5

(1) Les autres passifs courants correspondent essentiellement à des produits constatés d'avance pour 135,4 millions d'euros et autres dettes diverses pour 178,1 millions d'euros.

3.5. Variations du besoin en fonds de roulement lié à l'activité

Elles se ventilent de la façon suivante :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Stocks	- 865,4	- 373,3	101,9
Clients	- 717,6	- 407,1	315,3
Fournisseurs	247,9	1 086,8	345,3
Autres créances et dettes	323,8	- 218,5	- 33,3
TOTAL	- 1 011,3	88,0	729,2

NOTE 4. Autres produits et charges opérationnels

Principes comptables

Autres produits et charges

Le poste *Autres produits et charges* inclut les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs, les coûts de restructuration, ainsi que les éléments relatifs à des produits et charges opérationnels bien identifiés, non récurrents et significatifs au niveau de la performance consolidée.

Le coût des opérations de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il résulte d'une obligation du Groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés.

Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stocks et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se calcule à partir du résultat d'exploitation et intègre les autres produits et charges tels que les résultats sur cessions des immobilisations corporelles et incorporelles, les dépréciations d'actifs et les coûts de restructuration.

Ce poste se décline comme suit :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Plus ou moins-values de cession d'actifs corporels et incorporels ⁽¹⁾	- 7,4	- 0,4	- 3,5
Dépréciation des actifs corporels et incorporels ⁽²⁾	- 39,0	- 337,5	- 89,8
Coûts de restructuration ⁽³⁾	- 172,6	- 149,6	- 382,1
Autres ⁽⁴⁾	- 22,5	55,5	- 233,5
TOTAL	- 241,5	- 432,0	- 709,0

(1) Dont :

- en 2022, principalement la moins-value de 8,8 millions d'euros en lien avec la cession d'actifs Dermablend aux États-Unis ;
- en 2020, principalement la moins-value de cession de Roger & Gallet pour 2,7 millions d'euros (après impairment constaté au 31 décembre 2019 sur les actifs incorporels pour 62 millions d'euros).

(2) Dont :

- en 2022, dépréciation de la marque Decléor à hauteur de 39 millions d'euros ;
- en 2021, l'écart d'acquisition de IT Cosmetics pour 254,7 millions d'euros ainsi que la marque Magic à hauteur de 82,8 millions d'euros ;
- en 2020, la marque et l'écart d'acquisition résiduels de Clarisonic pour respectivement 63,6 millions d'euros et 24,6 millions d'euros en raison de l'arrêt de la marque.

(3) Dont :

- en 2022, principalement la perte liée au processus de cession de Logocos pour 114,6 millions d'euros suite à la signature d'un accord le 2 décembre 2022, ce projet devant être finalisé d'ici mars 2023, la poursuite de la refonte des forces de vente de la Division Produits Grand Public en Europe pour 14,5 millions d'euros, la réorganisation des structures opérationnelles en Europe et Sapmena pour 23,1 millions d'euros ;
- en 2021, la poursuite de la refonte de l'organisation et de la distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe pour 60,8 millions d'euros, la réorganisation des forces de vente de la Division Produits Grand Public en Asie du Nord pour 29 millions d'euros, la restructuration d'une activité industrielle en Europe de l'Est pour 10 millions d'euros, la restructuration de l'activité de production en Allemagne pour 18,2 millions d'euros ainsi que la réorganisation des circuits de distribution d'Urban Decay dans 17 pays pour 9,2 millions d'euros ;
- en 2020, la réorganisation des structures de distribution de la Division Luxe en Amérique du Nord pour 96,3 millions d'euros et en Asie Pacifique pour 27,2 millions d'euros, le recentrage de certains circuits de distribution en Chine pour 27,8 millions d'euros, la réorganisation des structures organisationnelles et de distribution des Divisions Luxe et Professionnelle en Europe de l'Ouest pour 85,9 millions d'euros, la poursuite de la refonte des circuits de distribution de NYX Professional Makeup pour 66,3 millions d'euros, le repositionnement des marques Decléor Carita et leur stratégie de commercialisation pour 22,5 millions d'euros ainsi que l'impact opérationnel de l'arrêt de la marque Clarisonic pour 18,9 millions d'euros.

(4) Dont :

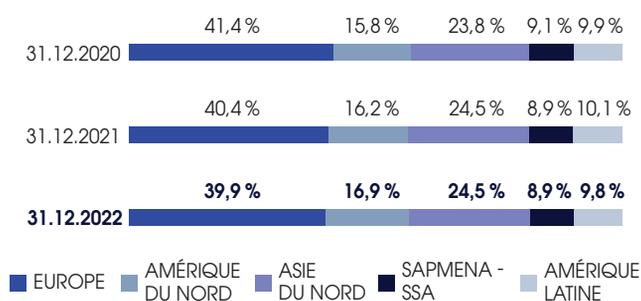
- en 2022, des dons philanthropiques pour 25,3 millions d'euros, des coûts exceptionnels liés au conflit en Ukraine pour 18,4 millions d'euros ainsi que les frais relatifs aux acquisitions pour 14,9 millions d'euros partiellement compensés par la revalorisation à la baisse des dettes d'Earn-out pour - 21,2 millions d'euros ;
 - en 2021, une reprise de provision pour 45,6 millions d'euros au titre d'un litige relatif à la propriété intellectuelle, la revalorisation à la baisse des dettes d'Earn-out Style Nanda et Atelier Cologne pour 44,2 millions d'euros partiellement compensée par des dons philanthropiques pour 16 millions d'euros ainsi que les frais relatifs aux acquisitions pour 14,3 millions d'euros ;
 - en 2020, certains coûts spécifiques et identifiables liés aux conséquences de la crise sanitaire supportés sur le 1^{er} semestre incluant des coûts sanitaires incrimementaux pour 27 millions d'euros (mesures complémentaires d'hygiène, mesures de protection pour les salariés, caméras thermiques...) et des coûts engendrés par un arrêt soudain et total de l'activité sur les périodes bien définies de « lock down » imposé par les autorités locales pour 43 millions d'euros liés aux points de vente en propre (principalement les salaires des conseillères de beauté et les coûts liés à l'amortissement des droits d'utilisation des boutiques nets des éventuelles subventions reçues des bailleurs) et pour 70 millions d'euros correspondant principalement aux salaires de la force de vente de la Division Produits Professionnels, des conseillères de beauté dans les Department stores de la Division Luxe et des forces de vente des Medical Doctors interdits de visite aux États-Unis.
- Les frais relatifs aux acquisitions pour 24 millions d'euros, des litiges relatifs à la propriété intellectuelle pour 20 millions d'euros.

NOTE 5. Effectifs, frais de personnel et avantages au personnel

5.1. Effectifs

	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Europe	34 856	34 503	35 372
Amérique du Nord	14 788	13 806	13 492
Asie du Nord	21 387	20 900	20 345
SAPMENA - SSA	7 797	7 609	7 739
Amérique Latine	8 541	8 594	8 444
GROUPE ⁽¹⁾	87 369	85 412	85 392

(1) Hors effectif des sociétés mises en équivalence.



5.2. Frais de personnel

En millions d'euros	2022	2021	2020
Frais de personnel (charges sociales incluses) ⁽¹⁾	7 263,7	6 471,1	6 124,2

(1) Hors effectif des sociétés mises en équivalence.

Les frais de personnel incluent les coûts des charges de retraite (hors composante financière), les rémunérations liées aux actions gratuites ainsi que les impôts et taxes sur rémunérations.

5.3. Rémunération des dirigeants

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordés au Comité de Direction et au Conseil d'Administration se ventilent comme suit :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Jetons de présence	1,3	1,4	1,4
Salaires et avantages en nature y compris charges sociales	40,4	40,5	40,3
Charges de retraite	10,2	11,2	12,9
CHARGES D' ACTIONS GRATUITES	28,9	27,2	27,5

Le nombre des dirigeants et membres du Comité de Direction, est de 20 membres au 31 décembre 2022 contre 19 membres au 31 décembre 2021 et 20 membres au 31 décembre 2020.

5.4. Avantages postérieurs à l'emploi, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Principes comptables

Le Groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à des régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les caractéristiques des régimes en vigueur au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les obligations conventionnelles prévoient des indemnités de fin de carrière spécifiques. Par ailleurs, il a été mis en place un régime de congé de fin de carrière ainsi qu'un régime de retraite à prestations définies. Il existe de plus dans certaines sociétés du Groupe une couverture médicale partiellement prise en charge par le Groupe et bénéficiant aux retraités. Ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle ;
- à l'étranger, lorsqu'il existe des régimes de retraites ou d'autres engagements spécifiques à prestations définies, les engagements actuariels correspondants, nets des fonds capitalisés affectés à leur couverture, sont également pris en charge.

La charge comptabilisée en résultat au cours de l'exercice intègre :

- les droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice ;
- l'incidence des modifications éventuelles de régimes sur les années antérieures ou de nouveaux régimes ;
- la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année ;
- le produit des fonds externes calculé sur la base du taux d'actualisation de l'obligation.

Ces deux derniers éléments représentent la composante financière de la charge de retraite. Cette dernière est ainsi présentée dans le Résultat financier dans la rubrique *Autres produits et charges financiers*.

Pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre de chaque régime, le Groupe utilise la méthode rétrospective avec projection de salaire de fin de carrière selon la méthode dite des unités de crédit projetées. La valorisation des engagements et des actifs de couverture est effectuée chaque année et tient compte, notamment pour la valorisation des engagements, de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Le Groupe utilise une approche granulaire simplifiée pour le calcul du coût des services rendus au cours de l'exercice. Cette approche simplifiée consiste à utiliser deux taux d'actualisation distincts pour le calcul de l'engagement et le coût des services rendus basés sur les durations des flux futurs de chacun de ces éléments. La charge financière est calculée en appliquant le taux d'actualisation de l'engagement aux obligations, aux actifs ainsi que le taux d'intérêt différencié au coût des services rendus au cours de l'exercice.

Les pertes et gains actuariels pour les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en capitaux propres.

Les écarts actuariels constatés sur les autres avantages tels que jubilés, médailles... sont immédiatement comptabilisés au compte de résultat.

La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est constatée au passif du bilan, dans la rubrique *Provisions pour retraites et autres avantages*.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou société du Groupe. Les principales hypothèses moyennes pondérées se déclinent comme suit pour le Groupe :

En %	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Taux d'actualisation (engagement)	4,2 %	1,6 %	1,1 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	4,2 %	1,8 %	1,4 %
Taux de progression des salaires	3,7 %	3,6 %	3,4 %

* Utilisés pour le coût des services rendus de l'exercice suivant.

	31.12.2022			31.12.2021			31.12.2020		
	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final	Taux initial	Taux final	Application du taux final
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,4 %	4,3 %	2027	5,3 %	4,2 %	2027	5,3 %	4,2 %	2027

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations des émetteurs privés, de très bonne qualité de signature, de durée correspondant à celle de l'engagement.

Le niveau de qualité retenu est apprécié par référence à la notation minimale AA-/Aa3 auprès de l'une des trois principales agences de notation financière.

Les taux d'actualisation se déclinent comme suit par zone géographique :

En %	2022	2021	2020
Moyenne pondérée tous pays sur base de l'engagement	4,2 %	1,6 %	1,1 %
Dont :			
Zone Euro			
Taux d'actualisation (engagement) ⁽¹⁾	3,7 %	1,0 %	0,5 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	3,7 %	1,1 %	0,6 %
États-Unis			
Taux d'actualisation (engagement)	5,0 %	2,5 %	2,0 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	5,3 %	2,8 %	2,3 %
Royaume-Uni			
Taux d'actualisation (engagement)	4,8 %	2,0 %	1,5 %
Taux d'actualisation (coût services rendus) *	4,8 %	2,0 %	1,5 %

(1) La moyenne pondérée résulte pour 2022 d'un taux d'actualisation de 3,73 % pour les régimes de rente d'une durée moyenne de 16,25 ans et d'un taux de 3,63 % pour les régimes de capitaux d'une durée moyenne de 10,56 ans.

* Utilisés pour le coût des services rendus de l'exercice suivant.

Une baisse de 50 points de base des taux d'actualisation entraînerait une augmentation des engagements de 131,5 millions d'euros sur la zone euro, de 76,0 millions d'euros sur les États-Unis et de 38,7 millions d'euros sur le Royaume-Uni.

Les taux de rendement prospectif des actifs de couverture sont alignés sur les taux d'actualisation.

Les actifs de couverture sont investis à la clôture de la façon suivante :

En %	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Actions ⁽¹⁾	34,0 %	36,6 %	35,2 %
Obligations	51,5 %	54,1 %	57,2 %
Immobilier ⁽²⁾	5,9 %	4,3 %	4,6 %
Placements monétaires	3,4 %	3,3 %	0,9 %
Divers	5,2 %	1,7 %	2,1 %
TOTAUX	100 %	100 %	100 %

(1) Dont actions L'Oréal : néant.

(2) Dont locaux occupés par l'entreprise : néant.

La répartition des actifs de couverture doit respecter des limites de placement entre les différentes catégories d'actifs et répondre à des critères de notation minimum pour les placements monétaires et les obligations.

Les variations durant les exercices 2022, 2021 et 2020 s'analysent comme suit :

En millions d'euros	Dettes actuarielles	Actifs de couverture	Engagements nets
Solde au 31 décembre 2019	4 974,5	- 4 201,6	772,9
Coûts des services rendus au cours de la période	201,2	—	201,2
Effet de l'actualisation	80,0	—	80,0
Rendement attendu des fonds	—	- 66,7	- 66,7
Droits passés : créations/modifications de régimes	- 12,7	—	- 12,7
Réductions de régimes	- 21,2	—	- 21,2
Liquidations de régimes	- 1,0	1,1	0,2
Prestations versées	- 227,7	161,9	- 65,9
Cotisations versées	4,1	- 85,3	- 81,3
Écarts actuariels	483,1	- 257,5	225,6
Effet de la variation des taux de change	- 167,0	139,8	- 27,2
Autres mouvements	5,1	3,3	8,4
Solde au 31 décembre 2020	5 318,4	- 4 305,0	1 013,5
Coûts des services rendus au cours de la période	221,9	—	221,9
Effet de l'actualisation	60,5	—	60,5
Rendement attendu des fonds	—	- 50,4	- 50,4
Droits passés : créations/modifications de régimes	- 10,0	—	- 10,0
Réductions de régimes	- 16,7	—	- 16,7
Liquidations de régimes	1,1	—	1,1
Prestations versées	- 221,6	174,7	- 46,9
Cotisations versées	6,4	- 101,1	- 94,6
Écarts actuariels	- 329,9	- 255,2	- 585,2
Effet de la variation des taux de change	159,0	- 151,4	7,5
Autres mouvements ⁽¹⁾	- 141,9	1,8	- 140,0
Solde au 31 décembre 2021	5 047,2	- 4 686,6	360,6
Coûts des services rendus au cours de la période	236,0	—	236,0
Effet de l'actualisation	86,6	—	86,6
Rendement attendu des fonds	—	- 80,1	- 80,1
Droits passés : créations/modifications de régimes	- 0,8	—	- 0,8
Réductions de régimes	- 15,1	—	- 15,1
Liquidations de régimes	0,3	—	0,3
Prestations versées	- 238,6	180,0	- 58,7
Cotisations versées	7,3	- 98,7	- 91,3
Écarts actuariels	- 1 431,6	1 036,1	- 395,5
Effet de la variation des taux de change	49,0	- 33,1	16,0
Autres mouvements	- 3,8	3,7	- 0,1
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	3 736,5	- 3 678,7	57,9

(1) Dont - 137,4 millions d'euros liés à l'application de l'interprétation IFRIC 2021 relative à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur l'allocation des avantages du personnel aux périodes de service.

L'engagement net se décompose de la façon suivante :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Engagement net	57,9	360,6	1 013,5
Excédents de financement des engagements de retraite détenus en actifs	- 400,0	—	—
Provision au bilan	457,9	360,6	1 013,5

La valeur actuelle totale des engagements se ventile comme suit entre les plans totalement ou partiellement financés et ceux non couverts par des actifs financiers :

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Valeur actuelle des engagements partiellement ou totalement couverts par des actifs financiers	3 325,7	4 635,0	4 832,5
Valeur de marché des fonds investis	3 678,7	4 686,6	4 304,9
Position nette des engagements partiellement ou totalement financés	- 352,9	- 51,6	527,6
Valeur actuelle des engagements totalement non couverts par des actifs financiers	410,8	412,2	485,9

Les coûts de retraite pris en charges sont inclus avec les frais de personnel en exploitation et en charge financière pour leur composante financière et se décomposent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	2022	2021	2020
Coûts des services rendus au cours de l'exercice	236,0	221,9	201,2
Effet de l'actualisation des droits acquis	86,6	60,5	80,0
Rendement attendu des fonds	- 80,1	- 50,4	- 66,7
Créations/modifications de régimes	- 0,8	- 10,0	- 12,7
Réductions de régimes	- 15,1	- 16,7	- 21,2
Liquidations de régimes	0,3	1,1	0,2
TOTAL	226,9	206,4	180,9

Les cotisations dues aux caisses de retraites au titre des régimes à cotisations définies pour les exercices 2022, 2021 et 2020 se sont élevées respectivement à 670,6 millions d'euros, 559,3 millions d'euros et 511,3 millions d'euros.

L'évolution de 1 % du taux d'augmentation tendancielle des coûts médicaux se traduirait par les effets suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Dette actuarielle	5,84	- 5,70
Charge normale et charge d'intérêts	0,25	- 0,21

L'historique des pertes et gains actuariels se décline comme suit :

<i>En millions d'euros</i> 2022	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	100,3	1 036,1	1 192,0
Écarts actuariels démographiques	- 1,5	—	- 1,5
Écarts actuariels financiers	- 1 530,4	—	- 1 586,1
TOTAL	- 1 431,6	1 036,1	- 395,5

<i>En millions d'euros</i> 2021	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	31,5	- 255,2	- 223,7
Écarts actuariels démographiques	23,2	—	23,2
Écarts actuariels financiers	- 384,6	—	- 384,6
TOTAL	- 329,9	- 255,2	- 585,1

<i>En millions d'euros</i> 2020	Dette actuarielle	Actifs de couverture	Provisions au bilan
Écarts actuariels liés à l'expérience	40,3	- 257,5	- 217,2
Écarts actuariels démographiques	7,2	—	7,2
Écarts actuariels financiers	435,6	—	435,6
TOTAL	483,1	- 257,5	225,7

5.5. Options de souscription ou d'achat d'actions – Actions gratuites – Plan d'actionariat salarié

Principes comptables

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement en actions », la valeur des actions gratuites accordées calculée à la date d'attribution des droits est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition des droits, généralement 4 ans pour les actions gratuites.

La juste valeur des actions gratuites correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. L'impact sur le résultat de la période de l'application de la norme IFRS 2 est pris en compte sur la ligne du compte de résultat *Frais commerciaux et administratifs* globalement au niveau du Groupe et n'est pas alloué aux Divisions ni aux zones géographiques.

a) Options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe plus de plan d'options en vigueur au 31 décembre 2022.

Les données relatives à la totalité des plans d'options sur actions au cours des exercices 2022, 2021 et 2020 sont récapitulées ci-dessous :

	31.12.2022		31.12.2021		31.12.2020	
	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré	Nombre d'options	Prix moyen d'exercice pondéré
Nombre d'options non levées en début de période	—		57 397	83,19 €	524 193	81,91 €
Options attribuées			—		—	
Options exercées			- 52 397	83,19 €	- 465 796	81,76 €
Options caduques			- 5 000		- 1 000	
Nombre d'options non levées en fin de période	—		—		57 397	83,19 €
Dont :						
nombre d'options exerçables en fin de période					57 397	83,19 €
options caduques en fin de période					—	
Cours moyen pondéré de l'action				364,74 €		273,24 €

b) Actions gratuites

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites dont la date d'acquisition est postérieure au 1^{er} janvier 2020.

Date d'attribution				
Plans de souscription	Date d'acquisition	Nombre d'actions octroyées	Nombre d'actions émises/remises	Nombre d'actions non acquises définitivement
20.04.2016	21.04.2020	906 100	835 725	—
20.04.2017	21.04.2021	906 000	742 276	—
17.04.2018	18.04.2022	931 000	868 575	—
18.04.2019	19.04.2023	843 075	450	801 400
14.10.2020	15.10.2024	713 660	385	691 150
07.10.2021	08.10.2025	588 750	105	578 325
13.10.2022	14.10.2026	700 000	—	700 000

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, les plans prévoient une période d'acquisition de 4 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan.

Les conditions de performance concernent pour les plans du 7 octobre 2021, 14 octobre 2020 et 18 avril 2019 :

- à hauteur de 50 % des actions attribuées, la croissance – par rapport à celle d'un panel de concurrents – du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices :
 - 2022, 2023 et 2024 pour le plan 2021,
 - 2021, 2022 et 2023 pour le plan 2020,
 - 2020, 2021 et 2022 pour le plan 2019 ;
- à hauteur de 50 % des actions attribuées, l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe pour les plans du 7 octobre 2021, 14 octobre 2020 et 18 avril 2019.

Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices :

- 2022, 2023 et 2024 pour le plan 2021 ;
- 2021, 2022 et 2023 pour le plan 2020 ;
- 2020, 2021 et 2022 pour le plan 2019 ;

et l'utilisation d'un barème d'attribution prédéfini en fonction du pourcentage de performance atteint. Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 200 actions.

Pour le plan du 13 octobre 2022, les conditions de performance concernent :

- à hauteur de 80 % de critères de performance de nature financière dont :
 - pour une moitié, croissance – par rapport à celle d'un panel de concurrents – du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices 2023, 2024 et 2025,

- pour l'autre moitié l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe. Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices 2023, 2024 et 2025 ;
- à hauteur de 20 % de critères de performance de nature extra-financière dont :
 - 15 % liés à l'atteinte d'engagements pris par le Groupe en matière de responsabilité environnementale et sociétale dans le cadre du programme L'Oréal pour le Futur,
 - 5 % lié à la parité femmes-hommes au sein des postes stratégiques dont le Comité Exécutif.

Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 100 actions.

Les plans du 20 avril 2016, du 20 avril 2017 et du 17 avril 2018 ont été définitivement attribués par l'émission respectivement de 835 600 actions le 21 avril 2020, 742 276 actions le 21 avril 2021 et 868 225 actions le 19 avril 2022. Le nombre d'actions définitivement attribuées pour le plan du 17 avril 2018 a tenu compte du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

Au 31 décembre 2022, les conditions de performance des plans en cours ont été supposées réalisées.

La juste valeur des actions gratuites attribuées est déterminée selon les hypothèses suivantes :

Date d'attribution	Plans de souscription						
	Avril 2016	Avril 2017	Avril 2018	Avril 2019	Octobre 2020	Octobre 2021	Octobre 2022
Taux de rendement sans risque	- 0,06 %	- 0,35 %	- 0,28 %	- 0,25 %	- 0,53 %	- 0,60 %	2,24 %
Décote d'illiquidité résidents	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a
Dividendes attendus	1,85 %	1,82 %	1,85 %	1,58 %	1,34 %	1,11 %	1,46 %
Cours de l'action	168,10 €	181,75 €	191,85 €	243,80 €	288,00 €	360,00 €	327,80 €
Juste valeur							
• résidents français	154,32 €	166,90 €	176,17 €	226,25 €	269,37 €	339,34 €	303,33 €
• non-résidents	154,32 €	166,90 €	176,17 €	226,25 €	269,37 €	339,34 €	303,33 €

La charge comptabilisée en 2022, 2021 et 2020 s'élève respectivement à 155,3 millions d'euros, 152,3 millions d'euros et 120,1 millions d'euros.

c) Augmentation de capital réservée aux salariés

En juin 2022, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 254,90 euros, correspondant à 80 % de la moyenne des cours de Bourse de l'action lors des 20 séances de Bourse précédant la décision du Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 8 juin au 22 juin 2022 au cours de laquelle 410 943 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un *Trustee* de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume-Uni, dont le nombre d'actions définitif ne sera connu qu'en octobre 2023.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 26 juillet 2027 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

La charge IFRS 2 mesurant l'avantage offert aux salariés est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur des actions non cessibles.

L'augmentation de capital a eu lieu le 26 juillet 2022 à hauteur de 448 267 actions y compris les actions abondées.

La charge IFRS 2 au titre des actions gratuites accordées s'élève à :

- 9,5 millions d'euros pour les salariés français sur la base du prix de souscription de 254,90 euros par action ; et
- 12,2 millions d'euros pour les salariés à l'international.

Ce coût est amorti sur la durée d'acquisition des droits et correspond à la valeur de référence de l'action ajustée des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits soit 286,36 euros par action.

La charge IFRS 2 au titre des plans d'actionnariat salariés constatée sur l'exercice 2022 s'élève à 13,7 millions d'euros correspondant aux plans 2018, 2020 et 2022.

Pour les exercices 2020 et 2021 la charge d'IFRS 2 s'élevait respectivement à 9,7 millions d'euros et 2,8 millions d'euros.

NOTE 6. Impôts sur les résultats

Principes comptables

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable.

Le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location donne lieu à comptabilisation d'un impôt différé.

Les impôts différés incluent les impôts non récupérables portant sur des distributions décidées ou probables.

Ils sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture et applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés actifs ne sont constatés sur des pertes fiscales reportables des entités consolidées que s'il est probable que les entités pourront les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante, L'Oréal, reste redevable. Il existe par ailleurs des régimes d'intégration fiscale hors de la France.

Les positions fiscales incertaines sont classées au bilan sur la ligne *Passifs d'Impôts non courants*. Elles correspondent à l'estimation des risques et litiges de nature fiscale relative à l'impôt sur les résultats des différents pays dans lesquels le Groupe opère.

6.1. Détail des impôts sur les résultats

En millions d'euros	2022	2021	2020
Impôts exigibles	1 995,9	1 361,7	1 219,9
Impôts différés	- 96,5	83,6	- 10,1
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	1 899,4	1 445,4	1 209,8

6.2. Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt sur les résultats s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	7 610,6	6 046,9	4 776,5
Taux théorique d'imposition	24,36 %	24,72 %	26,37 %
Charge d'impôt attendue	1 853,9	1 494,8	1 259,7
Effet des différences permanentes	102,7	17,3	31,4
Effet des différences de taux d'impôts	- 154,0	- 74,3	- 129,9
Variation des impôts différés non constatés	4,1	3,5	1,7
Effets des passifs d'impôts non courants	17,3	- 11,9	108,2
Autres ⁽¹⁾	75,4	16,0	- 61,3
CHARGE D'IMPÔT GROUPE	1 899,4	1 445,4	1 209,8

(1) Dont crédits d'impôts et impôts sur distribution.

La charge d'impôt attendue est le cumul du produit pour chaque pays, du résultat avant impôt et du taux normal d'imposition. Le taux théorique d'imposition est le quotient du cumul de la charge d'impôt attendue par le résultat consolidé avant impôt.

En cas d'existence de taux réduits pour certains pays en sus du taux normal d'imposition, l'impact est pris en compte sur la ligne *Effet des différences de taux d'impôt*.

6.3. Impôts différés au bilan

La variation nette des impositions différées (situation active et passive) s'analyse comme suit :

En millions d'euros

Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2019	777,3
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2019	- 737,7
Effet résultat	10,1
Effet change	- 8,5
Autres effets ⁽¹⁾	62,1
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2020	809,9
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2020	- 706,6
Effet résultat	- 83,6
Effet change	- 7,4
Autres effets ⁽¹⁾	- 126,0
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre 2021	696,5
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre 2021	- 810,3
Effet résultat	96,5
Effet change	- 17,0
Autres effets ⁽¹⁾	- 70,3
SOLDE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2022	801,1
SOLDE D'IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2022	- 905,6

(1) Dont pour l'essentiel, l'effet d'impôt différé en capitaux propres sur les instruments de couverture de change ainsi que l'effet d'impôt sur les écarts actuariels constatés en capitaux propres.

Les impôts différés actif et passif enregistrés au bilan se ventilent par nature comme suit :

En millions d'euros	31.12.2022		31.12.2021		31.12.2020	
	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif	Impôts différés passif
Différences temporaires	777,7	589,5	672,3	498,8	783,3	431,4
Impôt différé passif sur réévaluation Sanofi		316,1		311,5		275,2
Crédits d'impôts et reports fiscaux déficitaires	23,4		24,2		26,6	
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS	801,1	905,6	696,5	810,3	809,9	706,6

Les impôts différés actifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les pensions et indemnités de départ en retraite (20,9 millions d'euros, 93,6 millions d'euros et 263,8 millions d'euros respectivement à fin 2022, à fin 2021 et à fin 2020), les provisions pour risques et charges (192,7 millions d'euros, 115,9 millions d'euros et 135,8 millions d'euros à fin 2022, à fin 2021 et à fin 2020) et les marges intra-groupe comprises dans les stocks (235,8 millions d'euros, 192,2 millions d'euros et 224,1 millions d'euros respectivement à fin 2022, à fin 2021 et à fin 2020).

Les impôts différés passifs relatifs aux différences temporaires concernent essentiellement les actifs incorporels acquis dans le cadre des regroupements d'entreprises hormis les écarts d'acquisition non déductibles fiscalement.

Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable ne sont pas enregistrés dans les états financiers ; ils s'élèvent à 20,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 16,4 millions d'euros au 31 décembre 2021 et 14,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

NOTE 7. Actifs incorporels

7.1. Écarts d'acquisition

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en *Écarts d'acquisition* et alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus.

Les écarts d'acquisition dégagés lors de l'acquisition d'une société mise en équivalence sont présentés sur la ligne *Titres mis en équivalence*.

Pour les regroupements d'entreprises, les principales dispositions sont les suivantes :

- lors de chaque acquisition, le Groupe doit choisir entre la comptabilisation de la totalité de l'écart d'acquisition, indépendamment du pourcentage d'intérêt acquis, ou de la quote-part acquise par le Groupe, seule méthode précédemment admise ;
- les actifs d'impôt différé reconnus après l'achèvement de la comptabilisation initiale sont comptabilisés en résultat, sans réduction, comme précédemment, du montant de l'écart d'acquisition qui aurait été constaté si l'actif d'impôt différé avait été comptabilisé en tant qu'actif identifiable à la date d'acquisition ;
- les coûts encourus au titre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges et non plus inclus dans le coût d'acquisition ;
- le prix d'acquisition, lorsqu'il inclut une part conditionnelle, est évalué et reconnu à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations subséquentes de juste valeur notamment sur la partie conditionnelle présentée en passif sont reconnues en résultat en *Autres produits et charges* et non plus enregistrées en ajustement de l'écart d'acquisition ;
- toute participation antérieure détenue dans l'entreprise acquise avant une prise de contrôle, est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et le produit ou la perte correspondant reconnu dans le compte de résultat ;
- les engagements de rachats de minoritaires sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition et comptabilisés en dette financière. Les variations subséquentes de juste valeur de la dette sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont affectés par Unités Génératrices de Trésorerie ou regroupements d'Unités Génératrices de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales.

En millions d'euros 2022	31.12.2021	Acquisitions/ Cessions	Autres mouvements	Écarts de change	31.12.2022
Redken/PureOlogy	678,1	0,7		29,4	708,2
L'Oréal Professionnel/Kérastase	417,9			11,6	429,5
Matrix	409,1			19,7	428,8
Total Produits Professionnels	1 505,1	0,7	—	60,7	1 566,5
L'Oréal Paris	1 169,4			17,5	1 186,9
Maquillage Mass Market	1 019,9		4,2	36,5	1 060,6
Garnier	466,2		- 53,6	9,8	422,4
Stylenanda	420,7			- 0,6	420,1
NYX Professional Makeup	324,8			16,5	341,3
LaSCAD	156,4			—	156,4
Autres	375,5			- 2,8	372,6
Total Produits Grand Public	3 932,9	—	- 49,5	76,9	3 960,3
Parfums	1 453,5			18,6	1 472,1
Lancôme	837,9			- 1,5	836,4
YSL Beauté	536,0			0,4	536,5
IT Cosmetics	515,4			19,1	534,5
Skincare Luxe ⁽¹⁾	492,9		- 64,2	- 0,1	428,7
Urban Decay	151,3			8,0	159,3
Shu Uemura	136,6			- 9,0	127,6
Autres	246,0	—	—	- 18,6	227,4
Total L'Oréal Luxe	4 369,6	—	- 64,2	16,9	4 322,3
SkinCeuticals ⁽²⁾	145,1	610,1		- 36,7	718,5
CeraVe	632,0			18,9	650,9
Vichy	321,6			5,6	327,3
La Roche-Posay	168,2			3,7	171,9
Total Cosmétique Active	1 266,9	610,1	—	- 8,5	1 868,5
TOTAL GROUPE	11 074,5	610,8	- 113,7	146,0	11 717,7

(1) L'UGT Skincare Luxe comprend les signatures Kiehl's, Takami et Youth To The People.

(2) L'UGT SkinCeuticals comprend également l'acquisition Skinbetter Science réalisée sur 2022, et la signature Decléor.

Les acquisitions de l'exercice 2022 concernent principalement Skinbetter Science à hauteur de 610,1 millions d'euros.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la perte de valeur de 53,6 millions d'euros sur Logocos ainsi que l'allocation définitive du goodwill Youth To The People.

Le cumul des dépréciations sur IT Cosmetics, L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson et Yue Sai s'élève respectivement à - 281,9 millions d'euros, - 316,7 millions d'euros, - 160,9 millions d'euros, - 154,5 millions d'euros et - 32,7 millions d'euros au 31 décembre 2022.

En millions d'euros 2021	31.12.2020	Acquisitions/ Cessions	Autres mouvements	Écarts de change	31.12.2021
Redken/PureOlogy	639,2	1,5		37,3	678,1
L'Oréal Professionnel/Kérastase	403,7			14,3	417,9
Matrix	382,4	0,2		26,5	409,1
Total Produits Professionnels	1 425,3	1,7		78,1	1 505,1
L'Oréal Paris	1 132,0		6,3	31,1	1 169,4
Maquillage Mass Market	971,5		2,4	46,0	1 019,9
Garnier	443,8		1,3	21,1	466,2
Stylenanda	423,7			- 3,0	420,7
NYX Professional Makeup	304,5			20,4	324,8
LaSCAD	156,4				156,4
Autres	341,2			34,2	375,5
Total Produits Grand Public	3 773,1	—	10,0	149,8	3 932,9
Parfums	1 468,3		1,5	- 16,3	1 453,5
Lancôme	829,1			8,8	837,9
YSL Beauté	535,5			0,5	536,0
IT cosmetics	736,5		- 254,7	33,6	515,4
Urban Decay	141,4			9,9	151,3
Shu Uemura	137,5			- 0,8	136,6
Autres	239,8	484,2		14,8	738,9
Total L'Oréal Luxe	4 088,1	484,2	- 253,2	50,5	4 369,6
CeraVe	608,7			23,3	632,0
Vichy	314,4			7,2	321,6
La Roche-Posay	163,6			4,6	168,2
Autres	140,9			4,2	145,1
Total Cosmétique Active	1 227,6	—	—	39,3	1 266,9
TOTAL GROUPE	10 514,1	485,9	- 243,2	317,7	11 074,5

Les acquisitions de l'exercice 2021 concernent principalement Takami et Youth to the People à hauteur de 484,2 millions d'euros.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la perte de valeur de 254,7 millions d'euros sur IT Cosmetics.

Le cumul des dépréciations sur IT Cosmetics, L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson et Yue Sai s'élève respectivement à 265,6 millions d'euros, 301,6 millions d'euros, 165,5 millions d'euros, 146,4 millions d'euros et 33,6 millions d'euros au 31 décembre 2021.

En millions d'euros 2020	31.12.2019	Acquisitions/ Cessions	Autres mouvements	Écart de change	31.12.2020
Redken/PureOlogy	681,0	0,5		- 42,3	639,2
L'Oréal Professionnel/Kérastase	421,0			- 17,3	403,7
Matrix	413,1			- 30,7	382,4
Decléor et Carita ⁽¹⁾	137,4		- 137,4		—
Autres	3,2	- 3,2			—
Total Produits Professionnels	1 655,7	- 2,7	- 137,4	- 90,3	1 425,3
L'Oréal Paris	910,2	253,1	- 0,5	- 30,8	1 132,0
Maquillage Mass Market	1 037,9		1,3	- 67,7	971,5
Garnier	503,9		- 0,5	- 59,6	443,8
Stylenanda	430,7			- 7,0	423,7
NYX Professional Makeup	327,8			- 23,3	304,5
LaSCAD	158,3		- 1,9		156,4
Autres	356,8			- 15,6	341,2
Total Produits Grand Public	3 725,5	253,1	- 1,6	- 203,9	3 773,1
Parfums ⁽²⁾	457,7	1 119,4	- 106,9	- 1,9	1 468,3
Lancôme	832,6			- 3,5	829,1
IT Cosmetics	787,4			- 50,9	736,5
YSL Beauté	536,1			- 0,6	535,5
Skincare Premium ⁽¹⁾	—		172,8	0,2	173,0
Urban Decay	152,7			- 11,3	141,4
Shu Uemura	143,1			- 5,6	137,5
L'Oréal Beauty Device ⁽³⁾	24,6		- 24,6		—
Autres	67,5			- 0,7	66,8
Total L'Oréal Luxe	3 001,8	1 119,4	41,3	- 74,3	4 088,1
CeraVe	635,4			- 26,7	608,7
Vichy ⁽⁴⁾	323,8	- 1,1		- 8,3	314,4
La Roche-Posay	169,0			- 5,4	163,6
Autres ⁽¹⁾	74,5		71,2	- 4,8	140,9
Total Cosmétique Active	1 202,7	- 1,1	71,3	- 45,2	1 227,6
TOTAL GROUPE	9 585,6	1 368,7	- 26,4	- 413,7	10 514,2

(1) Reclassement lié à Decléor/Carita.

(2) Allocation de l'écart d'acquisition d'Azzaro-Mugler à l'Unité Génératrice de Trésorerie Parfums.

(3) Suite à l'arrêt de la marque Clarisonic, l'écart d'acquisition résiduel a été totalement déprécié.

(4) Cession de la marque Roger & Gallet le 29 juin 2020.

Les acquisitions de l'exercice 2020 concernent principalement Azzaro/Mugler et Thayers à hauteur de 1 372 millions d'euros.

Suite au repositionnement stratégique des marques Decléor et Carita dans les Divisions Cosmétique Active et Luxe effectif au 1^{er} juillet 2020, l'écart d'acquisition Decléor-Carita de 137,4 millions d'euros a été réalloué respectivement dans l'Unité Génératrice de Trésorerie Skinceuticals pour Decléor à hauteur de 71,2 millions d'euros et dans la nouvelle Unité Génératrice de Trésorerie Skincare Premium pour Carita à hauteur de 66,1 millions d'euros au regard des synergies attendues entre les marques faisant partie de ces Unités Génératrices de Trésorerie.

L'écart d'acquisition Hélène Rubinstein de 106,9 millions d'euros a été réalloué à l'Unité Génératrice de Trésorerie Skincare Premium avec la marque Carita pour traduire la nouvelle organisation opérationnelle dédiée sur ces deux marques Skincare.

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel la perte de valeur de 25 millions d'euros sur Clarisonic en lien avec l'arrêt de la marque.

Le cumul des dépréciations sur L'Oréal Beauty Device, Magic, Softsheen-Carson et Yue Sai s'élève respectivement à 282,9 millions d'euros, 149,1 millions d'euros, 136,5 millions d'euros et 30,3 millions d'euros au 31 décembre 2020.

7.2. Autres immobilisations incorporelles

Principes comptables

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur prix de revient. Les éléments incorporels identifiés lors d'une acquisition ainsi que les immobilisations incorporelles générées en interne sont inclus dans ce poste.

a) Immobilisations acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises

Il s'agit principalement de marques, de relations clientèle ainsi que de formules ou brevets.

En ce qui concerne les marques, l'utilisation de la méthode des « flux de trésorerie actualisés » est privilégiée afin de faciliter le suivi de la valeur d'utilité après acquisition. Deux approches ont été mises en œuvre à ce jour :

- l'approche par la prime : cette méthode consiste à estimer la part des flux futurs générés par la marque par comparaison avec les flux futurs que l'activité pourrait générer sans la marque ;
- l'approche par les redevances : elle consiste à estimer la valeur de la marque par référence à des niveaux de redevances qui sont exigés pour l'utilisation de marques comparables. Elle s'appuie sur des projections de chiffres d'affaires établies par le Groupe.

Ces approches s'appuient sur une analyse qualitative de la marque qui assure la pertinence des hypothèses retenues. Le taux d'actualisation retenu se réfère au coût moyen pondéré du capital (WACC) de la cible acquise. Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché disponibles (de 2,5 % pour l'Europe et de 3 % pour le reste du monde, sauf cas spécifique).

Une marque peut avoir une durée d'utilité finie ou indéfinie.

Les marques locales destinées à être progressivement remplacées par une marque internationale déjà existante dans le Groupe sont à durée d'utilité finie.

Elles sont amorties sur la durée d'utilité estimée à la date d'acquisition.

Les marques à vocation internationale ont une durée d'utilité indéfinie. Elles font l'objet de tests de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre.

Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une hausse des taux d'intérêt du marché ou d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions.

Le test de perte de valeur consiste à calculer la valeur recouvrable de la marque sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition.

En ce qui concerne les relations clientèle, cette notion recouvre les relations développées avec les clients soit par l'intermédiaire de contrats, soit de façon non contractuelle, de par les flux constants de revenus générés grâce à la position compétitive ou la notoriété de la cible dans son marché.

La durée d'utilité d'une relation clientèle est limitée et varie en fonction du taux d'attrition estimé des clients existants à l'acquisition.

Le Groupe peut être amené à identifier et valoriser des brevets et formules qu'il souhaite développer.

La valeur d'un brevet ou d'une formule est évaluée à partir des bénéfices futurs qui sont attendus de sa propriété dans le futur, selon l'approche par les redevances.

La durée d'amortissement des brevets correspond à la durée de protection juridique.

b) Immobilisations générées en interne

Il s'agit essentiellement de logiciels.

Les frais d'innovation des logiciels à usage interne sont capitalisés pour les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des mises à jour importantes et des améliorations donnant lieu à des fonctionnalités supplémentaires sont également activés.

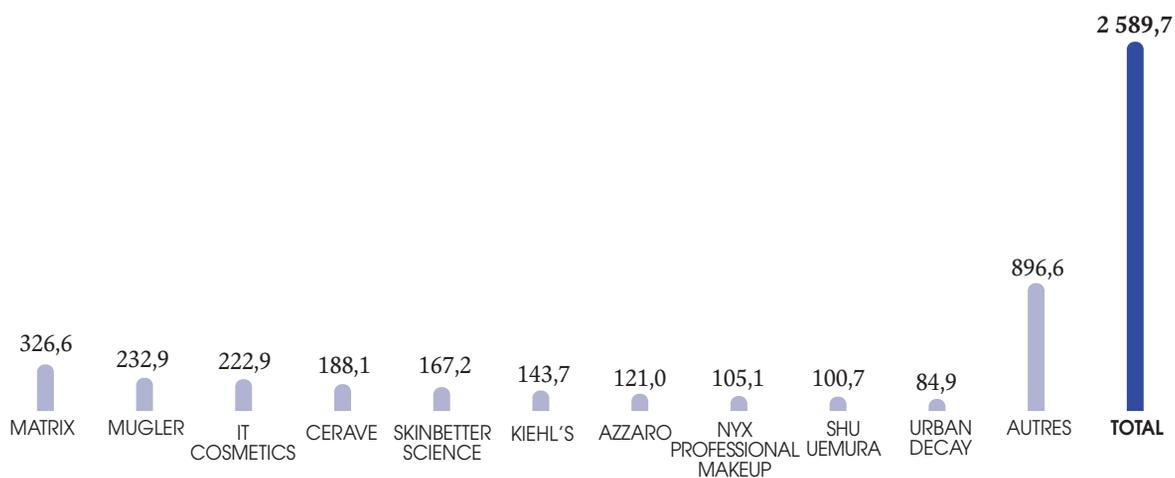
Les frais d'innovation capitalisés sont amortis à compter de la mise à disposition des logiciels dans l'entité concernée, sur la durée d'utilité probable d'utilisation, généralement entre cinq et huit ans.

En millions d'euros 2022	31.12.2021	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre ⁽²⁾	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écart de change	31.12.2022
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽³⁾	2 301,0	10,8	- 15,7	182,0	65,0	46,6	2 589,7
Marques et gammes de produits amortissables	94,1	0,1			0,7	- 1,0	93,9
Concessions, brevets, licences	765,5	1,8	- 0,1	4,7	- 0,4	- 0,1	771,4
Logiciels	1 739,1	63,4	- 59,1		- 137,3	18,6	1 624,7
Relations clientèle	613,0	0,5		21,5		23,0	658,0
Immobilisations en cours	327,2	257,0	- 2,6		- 165,5	0,7	416,8
Autres	31,5	6,2	- 6,3		0,2	1,3	32,9
Valeurs brutes	5 871,4	339,7	- 83,9	208,2	- 237,4	89,1	6 187,1
Marques à durée d'utilité indéfinie	347,8				53,5	2,2	403,5
Marques et gammes de produits amortissables	77,9	2,2			0,5	- 1,0	79,6
Concessions, brevets, licences	194,7	15,0	- 0,1		- 0,5	1,3	210,3
Logiciels	1 229,2	166,5	- 59,1		- 109,1	13,8	1 241,3
Relations clientèle	536,6	27,7				22,5	586,8
Autres	22,5	8,4	- 6,3			0,9	25,5
Amortissements et provisions	2 408,7	219,7	- 65,5	—	- 55,6	39,7	2 547,0
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 462,8	120,0	- 18,4	208,2	- 181,9	49,4	3 640,1

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel l'impact du reclassement à l'ouverture sur les projets SaaS pour - 193 millions d'euros, à l'affectation de l'écart d'acquisition Youth to the People à la marque pour 65 millions d'euros, et la dépréciation de la marque Decléor pour - 39 millions d'euros et des marques Logona et Santé pour - 14,5 millions d'euros.

(2) Les variations de périmètre correspondent essentiellement à l'affectation provisoire de l'écart d'acquisition Skinbetter Science à la marque pour 182 millions d'euros, la relation clientèle pour 21,5 millions d'euros et la technologie pour 4,6 millions d'euros.

(3) À fin 2022, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :



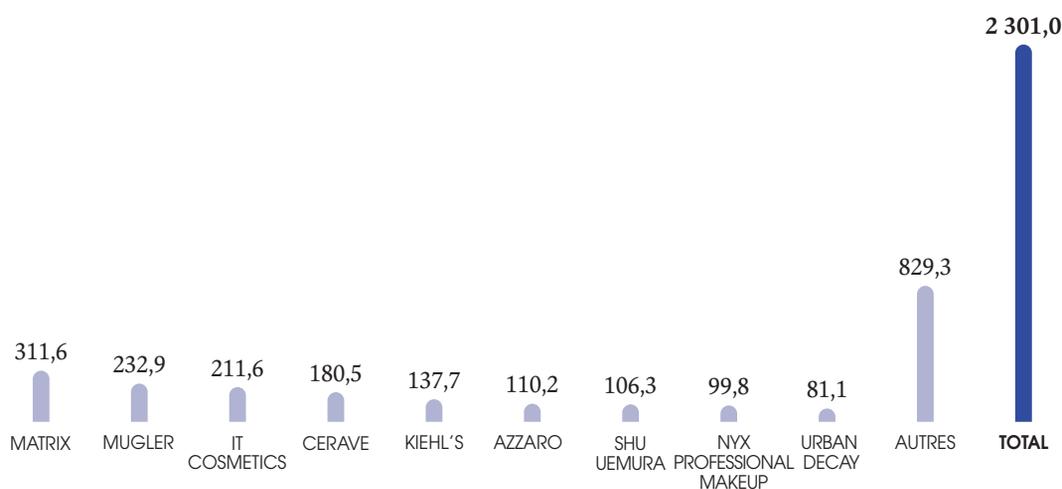
Le cumul des dépréciations relatives aux marques s'élève à 39 millions d'euros sur Decléor, 14,5 millions d'euros sur Logona et Santé, 133,4 millions d'euros sur Magic, 101,4 millions d'euros sur Clarisonic, 56,5 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 44,8 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2022.

En millions d'euros 2021	31.12.2020	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écarts de change	31.12.2021
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽³⁾	2 200,4					100,6	2 301,0
Marques et gammes de produits amortissables	92,3		- 2,4		1,2	3,1	94,1
Concessions, brevets, licences	738,7	14,6	- 8,7	19,6	0,3	1,0	765,5
Logiciels	1 627,5	62,1	- 104,3	- 1,9	104,4	51,3	1 739,1
Relations clientèle	563,6	0,5	- 0,6	6,3		43,2	613,0
Immobilisations en cours	190,4	259,0			- 127,0	4,8	327,2
Autres	27,7	2,1	- 0,3		0,4	1,6	31,5
Valeurs brutes	5 440,6	338,3	- 116,3	24,0	- 20,7	205,6	5 871,4
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽²⁾	242,1	82,8				22,9	347,8
Marques et gammes de produits amortissables	73,6	3,2	- 2,4		0,5	3,0	77,9
Concessions, brevets, licences	180,1	21,8	- 8,7		- 0,1	1,5	194,7
Logiciels	1 114,1	193,7	- 101,9	- 2,1	- 11,3	36,7	1 229,2
Relations clientèle	455,1	43,1	- 0,6		0,7	38,3	536,6
Autres	19,3	2,4	- 0,3			1,1	22,5
Amortissements et provisions	2 084,3	347,0	- 113,9	- 2,1	- 10,2	103,5	2 408,7
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 356,3	- 8,7	- 2,5	26,2	- 10,4	102,1	3 462,8

(1) Les autres mouvements incluent pour l'essentiel l'effet de l'hyperinflation en Argentine.

(2) Dont dépréciation de la marque Magic pour 83 millions d'euros, en raison de la concurrence exacerbée sur le marché des masques en Chine et ses conséquences sur l'adhérence au Business Plan. La technologie Magic est en revanche déployée avec succès sur les marques Garnier et L'Oréal Paris mondialement.

(3) À fin 2021, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :

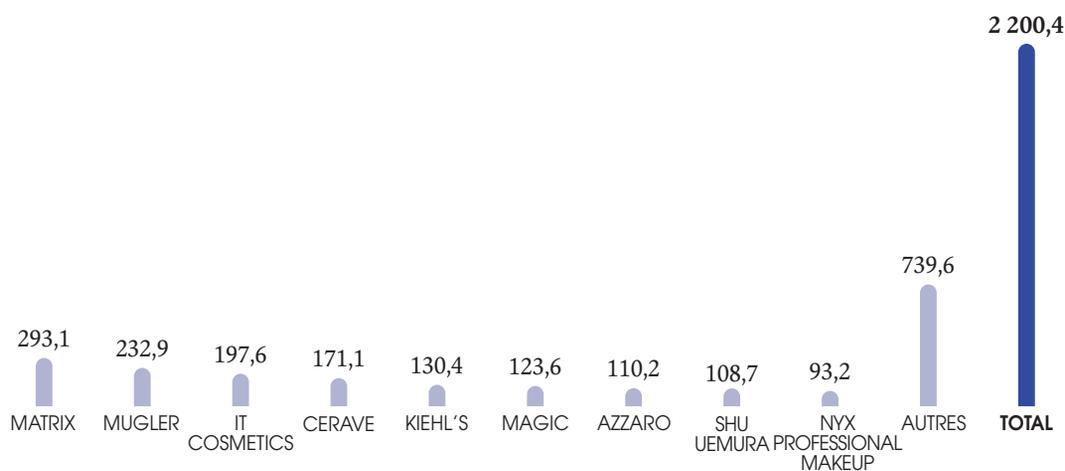


Le cumul des dépréciations relatives aux marques s'élève à 137,1 millions d'euros sur Magic, 96,5 millions d'euros sur Clarisonic, 54,2 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 46,0 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14,0 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2021.

En millions d'euros 2020	31.12.2019	Acquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variations de périmètre ⁽²⁾	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écarts de change	31.12.2020
Marques à durée d'utilité indéfinie ⁽²⁾	1 943,6		- 23,2	387,5		- 107,5	2 200,4
Marques et gammes de produits amortissables	99,0	0,1	- 1,2		- 0,9	- 4,8	92,3
Concessions, brevets, licences	730,5	15,7	- 5,2	0,8	1,5	- 4,4	738,7
Logiciels	1 549,6	71,6	- 82,3	5,8	153,3	- 70,5	1 627,5
Relations clientèle	610,8		- 11,4	6,5		- 42,3	563,6
Immobilisations en cours	206,4	152,9	- 1,3		- 160,1	- 7,4	190,5
Autres	33,2	4,3	- 8,2		0,3	- 1,9	27,6
Valeurs brutes	5 173,1	244,6	- 132,9	400,7	- 5,9	- 238,8	5 440,6
Marques à durée d'utilité indéfinie	212,4	63,6	- 22,2		- 11,7		242,1
Marques et gammes de produits amortissables	75,2	3,5	- 1,2		- 1,2	- 2,7	73,6
Concessions, brevets, licences	172,9	10,3	- 0,3	0,1	1,5	- 4,4	180,1
Logiciels	1 066,1	183,4	- 82,3	4,7	- 8,9	- 48,8	1 114,1
Relations clientèle	458,7	42,7	- 11,4			- 34,9	455,1
Autres	24,1		- 3,6		0,1	- 1,3	19,3
Amortissements et provisions	2 009,4	303,4	- 120,8	4,8	- 20,2	- 92,1	2 084,3
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	3 163,8	- 58,8	- 12,1	395,9	14,3	- 146,7	3 356,3

(1) Les autres mouvements incluent l'effet de l'hyperinflation en Argentine.

(2) À fin 2020, les marques à durée de vie indéfinie se déclinent comme suit en valeur brute :



Le cumul des dépréciations relatives aux marques s'élève à 90,4 millions d'euros sur Clarisonic, 51,4 millions d'euros sur Softsheen-Carson, 44,9 millions d'euros sur Magic, 41,5 millions d'euros sur Yue-Sai ainsi que 14,0 millions d'euros sur Biomedic au 31 décembre 2020.

7.3. Tests de dépréciation des actifs incorporels

Principes comptables

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient, et au moins une fois par an, au cours du quatrième trimestre. Les éléments défavorables peuvent résulter entre autres d'une hausse des taux d'intérêt du marché ou d'une baisse du chiffre d'affaires ou du résultat opérationnel réalisés par rapport aux prévisions.

Les tests de dépréciation consistent à comparer les actifs nets comptables y compris les écarts d'acquisition et les marques à la valeur recouvrable de chaque Unité Génératrice de Trésorerie. Une Unité Génératrice de Trésorerie correspond à une ou plusieurs signatures mondiales. Une Unité Génératrice de Trésorerie peut rassembler plusieurs signatures en cas de positionnement marketing similaire ou en fonction de critères organisationnels et en particulier lorsque les circuits de distribution et les structures de commercialisation et de direction sont communs. Les valeurs recouvrables sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans

(période nécessaire au positionnement stratégique d'une acquisition) et d'une valeur terminale. Les flux de trésorerie sont établis dans les devises des pays concernés et convertis ainsi que les actifs nets comptables. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est fondé sur le coût moyen pondéré du capital, s'élevant à 8,8 % en 2022, 7,8 % en 2021 et 7,3 % en 2020 pour les flux en euros. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts. Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et cohérentes avec les données de marché disponibles (de 2,5 % pour l'Europe et de 3 % pour le reste du monde pour les valeurs terminales sauf cas spécifique).

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, à défaut de référence de transactions récentes similaires facilement disponibles.

Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie pour les Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les écarts d'acquisition et marques non amortissables sont significatifs, sont réalisés à partir des données et hypothèses suivantes :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie			
Parfums	1 842,2	1 812,9	1 827,7
L'Oréal Paris	1 235,7	1 215,6	1 174,8
Maquillage Mass Market	1 109,5	1 067,5	1 017,5
SkinCeuticals/Skinbetter Science	938,2	234,7	228,3
Lancôme	850,8	852,7	842,5
CeraVe	839,0	812,5	779,8
Redken/PureOlogy	802,4	767,2	722,1
IT Cosmetics	757,4	726,9	934,1
Matrix	755,4	720,8	675,6
Skincare Luxe	640,4	630,7	142,8
YSL Beauté	536,4	536,0	535,5
Stylenanda	493,8	494,6	498,2
NYX Professional Makeup	446,4	424,6	397,6
Garnier	436,6	493,8	471,3
L'Oréal Professionnel/Kérastase	429,5	417,9	403,7
Vichy/Dermablend	327,3	336,2	327,9
Urban Decay	244,1	232,4	217,8
Shu Uemura	228,3	242,9	246,2

Les taux d'actualisation utilisés au 31 décembre 2022 pour le test sont compris entre 6,2 % et 15,9 % dont 8,6 % pour les États-Unis et 8,8 % pour l'international. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque marché ou zone géographique en fonction des risques qu'ils représentent.

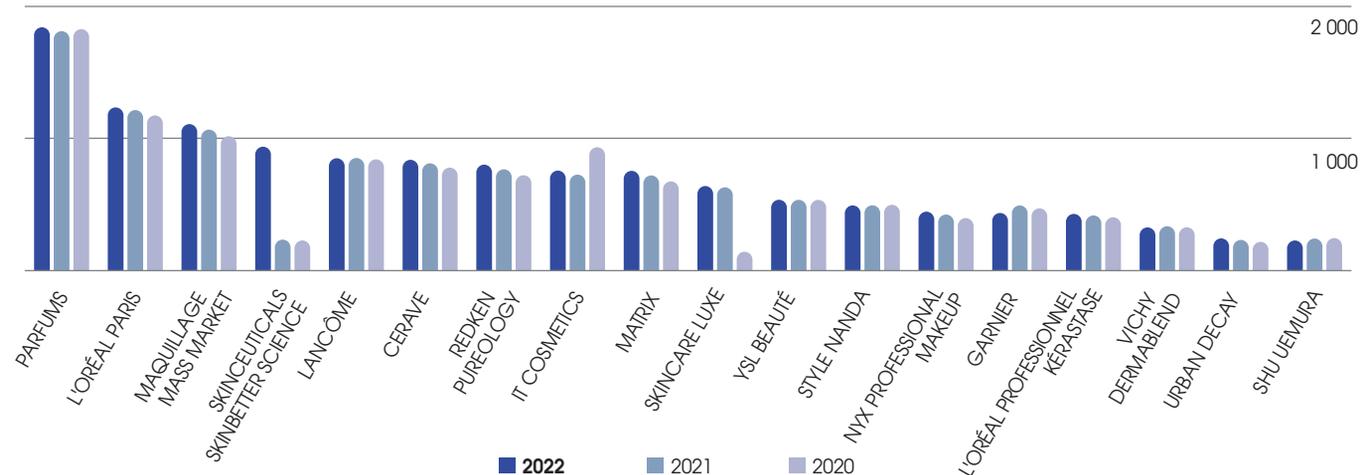
Au 31 décembre 2022, l'effet de la hausse des taux d'actualisation de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait une perte de valeur d'environ 168,9 millions d'euros.

L'effet de la baisse des taux de croissance à l'infini de 1 % sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait une perte de valeur d'environ 94,4 millions d'euros.

Le taux de croissance à l'infini est conforme aux données de marché soit 2,5 % pour l'Europe et 3,0 % pour le reste du monde.

Une baisse de 1 point du taux de marge sur la durée des business plans sur l'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie du Groupe engendrerait une perte de valeur d'environ 64,5 millions d'euros.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie se décline ainsi pour les Unités Génératrices de Trésorerie les plus significatives :



NOTE 8. Titres mis en équivalence

En millions d'euros

	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Titres mis en équivalence			
LIPP Distribution	9,9	9,3	10,5
Autres ⁽¹⁾	8,5	0,6	0,6
TOTAL	18,4	9,9	11,1

(1) Dont 8,1 millions d'euros au titre de Loshian Co., Ltd en Corée.

NOTE 9. Actifs et passifs financiers – Coût de l'endettement

Principes comptables

Coût de l'endettement financier net

L'endettement financier net est constitué de l'ensemble des emprunts et dettes financières courants et non courants, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net est constitué des charges et des produits générés par les éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de change y afférents.

Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif.

Conformément au principe de comptabilisation des couvertures de juste valeur, les emprunts et dettes financières à taux fixe *swappés* à taux variable sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur qui en résultent sont comptabilisées en coût de l'endettement financier et sont compensées par les variations de valeur des *swaps* de taux attachés.

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture, avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur comptable des dettes à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts et dettes financières à moyen et long terme sont présentés dans les *Passifs non courants*. Les emprunts et dettes financières à court terme, ainsi que la part remboursable à moins d'un an des emprunts et dettes financières à moyen et long terme, sont présentés dans les *Passifs courants*.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent des liquidités en comptes bancaires, des parts d'OPCVM monétaires et des placements à court terme, liquides, présentant un risque négligeable de changement de valeur et dont la date de réalisation à leur date d'acquisition est inférieure à trois mois.

Les placements en actions et les liquidités bloquées à plus de trois mois sont exclus de la trésorerie et présentés dans les *Autres actifs courants*.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les *Emprunts et Dettes financières courants*.

Les parts d'OPCVM monétaires sont qualifiées d'actifs financiers à la juste valeur par résultat. En conséquence, elles sont valorisées au bilan à leur valeur de marché au jour de la clôture. Les pertes et gains latents ainsi dégagés sont enregistrés dans le compte de résultat en *Coût de l'endettement financier net*.

La valeur comptable des dépôts bancaires constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation et les prêts et créances financiers qui ont une échéance supérieure à douze mois.

Les titres de participation sont qualifiés d'actifs financiers à la juste valeur par résultat global. En conséquence, ils sont valorisés à leur juste valeur, et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

Leur juste valeur est déterminée sur la base du cours de Bourse à la date de clôture pour les titres cotés. Pour les titres non cotés, en l'absence d'événements particuliers, leur coût d'acquisition est considéré comme la meilleure estimation possible de la juste valeur.

Les prêts et créances financiers sont qualifiés d'actifs générés par l'activité. Ils sont évalués au coût amorti. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il existe une indication de perte de valeur.

9.1. Emprunts et dettes financières

Le Groupe se finance à moyen terme par des emprunts obligataires, et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France et de papier commercial aux États-Unis. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

En mars 2022, le Groupe a réalisé une émission obligataire pour un montant total de 3 milliards d'euros. Elle se compose de trois tranches. Une première tranche à taux variable de maturité 2 ans et d'un montant de 750 millions d'euros. Une deuxième tranche à taux fixe de même maturité et d'un montant de 1 000 millions d'euros, assortie d'un coupon de 0,375 % par an. Une troisième tranche à taux fixe de maturité 4 ans et 3 mois d'un montant de 1 250 millions d'euros, assortie d'un coupon de 0,875 % par an, liés à des critères de durabilité (*Sustainability linked bond*).

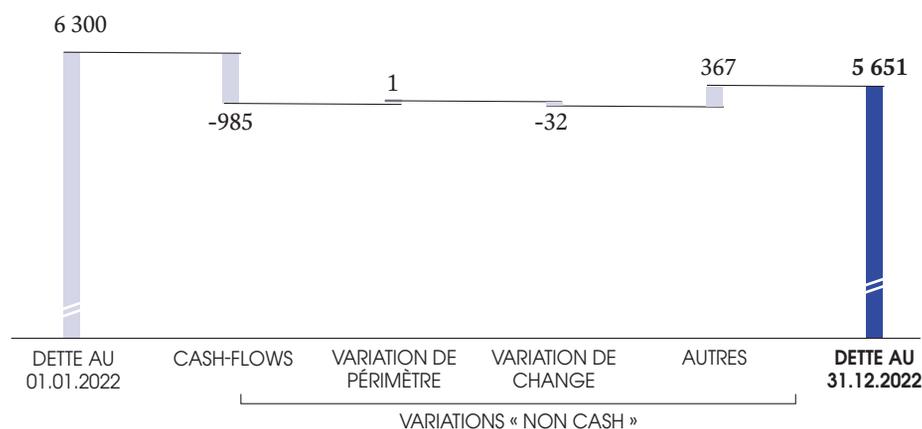
9.1.1. Analyse de la dette par nature

En millions d'euros	31.12.2022		31.12.2021		31.12.2020	
	Non courants	Courants	Non courants	Courants	Non courants	Courants
Titres négociables à court terme	—	795,2	—	2 507,0	—	706,4
Emprunts bancaires MLT	—	—	—	—	—	—
Dettes financières de location	1 213,5	407,0	1 247,5	422,8	1 294,7	386,9
Concours bancaires	—	81,7	—	118,7	—	61,6
Autres emprunts et dettes financières	17,8	122,3	10,7	1 993,7	8,6	88,3
Emprunts obligataires	2 999,8	13,5	—	—	—	—
TOTAL	4 231,1	1 419,8	1 258,2	5 042,2	1 303,3	1 243,2

9.1.2. Évolution de la dette

En millions d'euros	31.12.2021	Cash-flows	Variations « non cash »				31.12.2022
			Variation de périmètre	Variation de change	Variation de juste valeur	Autres ⁽¹⁾	
Titres négociables à court terme	2 507,1	- 1 711,8	—	—	—	—	795,2
Emprunts bancaires MLT	—	—	—	—	—	—	—
Dettes de location	1 670,3	- 446,9	1,3	30,1	—	365,7	1 620,5
Concours bancaires	118,7	7,1	—	- 43,9	—	—	81,7
Autres emprunts et dettes financières	2 004,4	- 1 846,9	—	- 18,6	—	1,2	140,1
Emprunts obligataires	—	3 013,3	—	—	—	—	3 013,3
TOTAL	6 300,4	- 985,1	1,3	- 32,3	—	366,9	5 650,9

(1) Il s'agit des renouvellements et modifications de contrats et nouveaux contrats de location.


9.1.3. Analyse de la dette par maturité

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Inférieure à 1 an ⁽¹⁾	1 419,8	5 042,2	1 243,2
De 1 à 5 ans	3 859,0	933,7	994,8
Supérieure à 5 ans	372,1	324,4	308,5
TOTAL	5 650,9	6 300,4	2 546,5

(1) Le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées à hauteur de 5 000 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 5 000 millions d'euros non utilisés au 31 décembre 2021 et 5 363,0 millions d'euros non utilisés au 31 décembre 2020. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

Les flux d'intérêts financiers à fin 2022 comme à fin 2021 et à fin 2020 sont non significatifs compte tenu de l'endettement résiduel au 31 décembre 2022, 2021 et 2020, composé de titres négociables à court terme, d'emprunt obligataire à moyen/long terme, de divers emprunts à très court terme contractés par les filiales localement ainsi que des dettes de location.

Ces évaluations sont faites sur la base du taux effectif à la fin de l'exercice, après prise en compte des instruments de couverture et sans renouvellement des dettes arrivant à échéance.

9.1.4. Analyse de la dette par devise hors dette de location

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Euro (EUR)	3 065,7	4 441,4	382,0
US dollar (USD)	822,2	59,2	368,4
Livre turque (TRY)	46,2	19,3	5,4
Peso colombien (COP)	25,2	21,2	34,8
Livre égyptienne (EGP)	12,5	8,3	13,9
Roupie indonésienne (IDR)	10,5	—	—
Shilling kenyan (KES)	10,0	12,9	6,4
Peso chilien (CLP)	8,7	8,8	24,1
Won coréen (KRW)	7,8	—	—
Peso philippin (PHP)	5,9	4,3	—
Roupie pakistanaise (PKR)	5,2	8,0	7,4
Autres	10,4	46,6	22,5
TOTAL	4 030,3	4 630,0	864,9

9.1.5. Répartition de la dette taux fixe - taux variable

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Taux variable	1 638,5	4 529,9	768,2
Taux fixe y compris dette de location	4 012,4	1 770,5	1 778,3
TOTAL	5 650,9	6 300,4	2 546,5

9.1.6. Taux d'intérêts effectifs

Les taux d'intérêts effectifs de la dette sur les titres négociables à court terme, après prise en compte des instruments de couverture, s'élevaient à 1,68 % en 2022 contre - 0,54 % en 2021 et 0,39 % en 2020.

Le taux d'intérêt effectif de l'emprunt obligataire émis en mars 2022 par le Groupe s'élève à 2,24 % en 2022.

Il n'y a pas d'emprunt bancaire moyen terme au 31 décembre 2022 comme au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

9.1.7. Taux moyen de la dette

Les taux moyens de la dette, après prise en compte des instruments de couverture, se ventilent comme suit :

	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Euro (EUR)	0,26 %	- 0,51 %	- 0,30 %
US dollar (USD)	2,18 %	0,08 %	0,90 %

9.1.8. Juste valeur des emprunts et dettes financières

La juste valeur des dettes à taux fixe est déterminée pour chaque emprunt par actualisation des cash-flows futurs, en retenant les courbes de taux d'intérêt obligataire à la clôture de l'exercice et avec prise en compte du *spread* correspondant à la classe de risque du Groupe.

La valeur nette comptable des concours bancaires courants et autres emprunts à taux variable constitue une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2022, la juste valeur des dettes hors IFRS 16 s'élève à 4 030,3 millions d'euros contre 4 630,0 millions d'euros et 864,9 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

9.1.9. Dettes couvertes par des sûretés réelles

Il n'existe pas de dette couverte par des sûretés réelles de montants significatifs au 31 décembre 2022, 2021 et 2020.

9.1.10. Lignes de crédit confirmées

Au 31 décembre 2022, L'Oréal et ses filiales ont 5 000 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non utilisées contre 5 000 millions d'euros au 31 décembre 2021 et 5 363,0 millions d'euros au 31 décembre 2020.

Les échéances des lignes au 31 décembre 2022 s'étalent comme suit :

- 0 million d'euros à moins d'un an ;
- 2 600 millions d'euros compris entre un an et 4 ans ;
- 2 400 millions d'euros à plus de 4 ans.

9.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En millions d'euros	31.12.2022		31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Valeurs mobilières de placement	718,5	718,5	513,2	513,3	3 739,9	3 743,5
Comptes bancaires et autres disponibilités ⁽¹⁾	1 899,2	1 899,4	2 200,6	2 201,6	2 666,0	2 680,5
TOTAL	2 617,7	2 617,9	2 713,8	2 714,9	6 405,9	6 424,0

(1) Dont 370 millions d'euros de trésorerie dans des pays où le rapatriement des liquidités est difficile.

Les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement des SICAV monétaires et des fonds communs de placement (rémunérés sur la base de l'EONIA). Elles sont considérées comme des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les comptes à terme à moins de 3 mois à l'origine figurent sur la ligne *Comptes bancaires et autres disponibilités*.

9.3. Actifs financiers non courants

En millions d'euros	31.12.2022		31.12.2021		31.12.2020	
	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition	Valeur au bilan	Coût d'acquisition
Titres non consolidés						
Sanofi ⁽¹⁾	10 621,5	4 033,5	10 472,6	4 033,5	9 304,5	4 033,5
Autres titres cotés ⁽²⁾	99,7	95,2	34,5	20,6	30,7	12,0
Titres non cotés ⁽³⁾	392,6	441,4	277,9	336,4	154,4	244,7
Actifs financiers au coût amorti						
Prêts et créances financiers non courants	139,0	141,1	135,2	137,2	115,1	117,1
Excédents de financement des engagements de retraite détenus en actifs						
	400,0		—		—	
TOTAL	11 652,8	4 711,3	10 920,2	4 527,7	9 604,8	4 407,3

(1) La participation de L'Oréal dans Sanofi s'élève à 9,38 % au 31 décembre 2022. La valeur au 31 décembre 2022, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020, respectivement de 10 621,5 millions d'euros, 10 472,6 millions d'euros et 9 304,5 millions d'euros correspond à la valeur boursière des titres sur la base du cours de Bourse au 31 décembre 2022, 31 décembre 2021 et 31 décembre 2020 respectivement de 89,84 euros, 88,58 euros et 78,70 euros. Le coût d'acquisition de 4 033,5 millions d'euros correspond à un coût d'entrée de 34,12 euros. La participation est évaluée à la juste valeur par résultat global.

(2) Cette rubrique comprend des titres de start-up de biotechnologie cotées ainsi que les actions Euroapi pour 71,2 millions d'euros (coût réévalué) obtenues dans le cadre du versement d'un dividende exceptionnel en action par Sanofi.

(3) Cette rubrique comprend pour l'essentiel :

- les investissements stratégiques dans les fonds d'investissement évalués à la juste valeur par résultat global dont 50 millions d'euros souscrits dans le fonds Circular Innovation en 2021, 60 millions d'euros souscrits dans le fonds L'Oréal pour la régénération de la nature dont 50 millions d'euros souscrits en 2020 et 10 millions d'euros souscrits en 2022 et le solde portant sur d'autres participations dans des start-up et autres fonds d'investissements ;
- les titres de nos filiales au Venezuela, déconsolidées depuis le 31 décembre 2015, pour 94,4 millions d'euros entièrement dépréciés.

En l'absence d'événement particulier, le coût d'acquisition est considéré comme étant la meilleure estimation possible de la juste valeur.

9.4. Autres produits et charges financiers

Ce poste se décompose comme suit :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Composante financière de la charge de retraite	- 6,5	- 10,1	- 13,3
Autres produits et charges financiers	- 65,8	- 30,1	- 23,3
TOTAL	- 72,3	- 40,2	- 36,5

NOTE 10. Instruments dérivés et exposition aux risques de marché

Principes comptables

Les instruments dérivés négociés afin de couvrir les risques de change et de taux identifiés, sont comptabilisés dans les comptes du Groupe selon le principe de la comptabilité de couverture.

En matière de risque de change, des contrats à terme et des options sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan comme couvertures de juste valeur et les flux de trésorerie sur opérations commerciales futures comptabilisés comme couvertures de flux futurs dont la réalisation est jugée hautement probable.

Tous les instruments dérivés de couverture de change sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché, même ceux couvrant les achats et ventes de la période suivante. Ainsi la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est comptabilisée en capitaux propres et le montant accumulé en capitaux propres impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes.

Toute inefficacité résiduelle est reconnue directement en résultat.

En application de la comptabilité de couverture, l'écart de change relatif aux stocks non encore vendus est différé au bilan dans les stocks. De même, lorsque les immobilisations achetées en devises font l'objet d'une couverture de change, elles sont valorisées au bilan sur la base du cours de couverture.

Le Groupe peut être amené à couvrir certains investissements dans des entreprises étrangères. Les pertes ou gains de change relatifs à ces couvertures affectent directement les capitaux propres consolidés, dans le poste *Réserves de conversion*.

S'agissant du risque de taux, les dettes et prêts financiers à taux fixe couverts par des *swaps* de taux sont valorisés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de juste valeur de ces dettes sont enregistrées dans le coût de l'endettement financier, et compensées par la comptabilisation des variations de juste valeur des dérivés de couverture attachés. Les dettes et prêts financiers à taux variable sont valorisés au coût qui correspond à leur valeur de marché. Les *swaps* ou *caps* qui les couvrent sont valorisés au bilan à leur valeur de marché et les variations de valeur sont enregistrées directement en capitaux propres sur la ligne *Autres éléments du résultat global*.

La juste valeur des instruments dérivés de taux est leur valeur de marché. Cette valeur de marché est calculée par actualisation des flux futurs au taux d'intérêt en vigueur à la clôture.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt qui découle de ses opérations courantes, le Groupe utilise des instruments dérivés négociés avec des contreparties de premier plan.

Conformément aux règles du Groupe, ces instruments dérivés de change et de taux d'intérêt sont mis en place à des fins de couverture.

10.1. Couverture du risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des transactions futures ayant un caractère hautement probable.

La politique du Groupe en matière d'exposition au risque de change sur ses opérations commerciales futures est de couvrir avant la fin de l'année une part significative du risque de change de l'année suivante par des instruments dérivés sur la base des budgets d'exploitation de chaque filiale.

L'ensemble des flux futurs du Groupe en devises fait l'objet de prévisions détaillées sur l'horizon de l'année budgétaire à venir. Les risques de change mis en évidence sont couverts par des achats ou ventes à terme ou par des options, afin de réduire au maximum la position de change par devise de chaque filiale. La durée d'utilité de ces instruments est en adéquation avec les flux de règlement du Groupe. Les instruments dérivés de change sont négociés par FINVAL ou, de manière exceptionnelle, directement par des filiales du Groupe, ces opérations étant soumises au contrôle de la Trésorerie du Groupe.

FINVAL en tant qu'entreprise non financière est soumise à la réglementation EMIR. Ce règlement publié par la Commission européenne en septembre 2012 vise à faire évoluer les marchés de gré à gré vers plus de centralisation, dont les principaux enjeux sont l'amélioration de la transparence des marchés, la régulation des transactions et la diminution du risque systémique grâce à un mécanisme de garantie. Les sociétés du Groupe devant par ailleurs emprunter et placer leur trésorerie dans leur propre devise, les risques de change générés par la gestion de leur trésorerie courante sont pratiquement inexistantes.

En raison de la politique de couverture du risque de change du Groupe d'une part significative des besoins annuels de l'année suivante avant la fin de l'année, la sensibilité du résultat aux variations du cours des devises au 31 décembre reste marginale. L'impact d'une variation du cours des devises sur la réserve de couverture de flux futurs relative au change est donné en note 11.3.

Les instruments financiers dérivés détenus dans un but de couverture du risque de change ont tous une maturité inférieure à 18 mois à l'origine et se détaillent comme suit :

En millions d'euros	Nominal			Valeurs de marché		
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Changes à terme						
Achat EURO contre devises	2 999,0	2 606,1	2 940,2	30,7	- 174,7	95,5
EUR/CNY	629,7	540,7	937,5	24,7	- 91,3	7,0
EUR/USD	197,6	502,4	343,5	3,7	- 26,3	30,2
EUR/SGD	750,9	118,4	5,6	- 12,6	3,3	—
EUR/JPY	118,8	201,3	47,5	- 2,2	3,3	0,1
EUR/GBP	231,0	162,9	308,9	3,6	- 6,8	1,1
EUR/MXN	249,2	148,3	137,7	- 5,7	- 4,8	- 4,1
EUR/BRL	171,3	117,5	70,9	1,2	- 0,7	0,6
EUR/AUD	143,3	88,5	89,5	3,6	- 1,9	- 3,9
EUR/CLP	91,6	57,9	50,2	- 5,9	5,5	- 1,8
EUR/HKD	90,1	76,7	210,1	1,5	- 35,9	54,2
EUR/KRW	70,1	56,7	49,2	- 1,2	- 0,4	- 0,4
EUR/Devises SAPMENA	85,8	182,2	170,3	5,3	- 7,2	0,6
EUR/Devises Asie du Nord	56,1	—	52,6	2,9	—	3,8
EUR/Devises Europe	—	288,6	344,3	—	- 9,7	8,2
EUR/Devises Amérique Latine	38,4	28,4	22,3	2,6	- 0,2	0,2
EUR/Devises SSA	29,1	21,0	28,7	0,5	0,5	- 2,2
EUR/Autres Devises	46,1	14,5	71,5	8,5	- 2,2	1,8
Vente EURO contre devises	63,6	56,8	—	- 13,2	- 1,2	—
EUR/Devises Europe	63,6	—	—	- 13,2	—	—
EUR/Devises Asie du Nord	—	56,8	—	—	- 1,2	—
Achat USD contre devises	2 511,6	418,6	373,1	86,5	13,2	- 18,2
USD/Devises SAPMENA	2 136,1	238,9	232,6	82,4	2,7	- 6,3
USD/Devises Amérique Latine	—	130,7	68,3	—	9,9	- 5,7
USD/CAD	85,9	49,0	51,4	2,9	0,6	- 3,6
USD/Devises Europe	—	—	19,3	—	—	- 2,2
USD/Devises Asie du Nord	289,6	—	—	1,1	—	—
USD/Devises SSA	—	—	1,4	—	—	- 0,4
Vente USD contre devises	273,9	508,8	242,7	- 9,6	- 5,6	- 10,0
USD/Devises Asie du Nord	—	495,6	242,7	—	- 6,5	- 10,0
USD/Devises Amérique Latine	138,9	—	—	- 8,9	—	—
USD/Autres Devises	134,9	13,2	—	- 0,7	0,9	—
Autres couples de devises	1 016,5	551,8	481,2	- 2,1	- 4,1	2,7
CNY / SGD	309,0	0,2	0,7	- 8,1	—	—
SGD / HKD	117,2	9,2	19,3	- 3,9	0,6	0,4
Autres couples de devises	590,3	542,3	461,3	9,9	- 4,7	2,2
TOTAL CHANGES À TERME	6 864,6	4 142,3	4 037,1	92,2	- 172,7	70,0
Options de change						
Options EUR/CNY	—	—	101,1	—	—	3,6
Options EUR/RUB	—	—	62,2	—	—	7,4
Options EUR/USD	—	69,4	37,7	—	—	2,9
Options EUR/BRL	—	11,1	26,0	—	0,1	2,1
Options EUR/MXN	—	7,7	21,8	—	—	0,5
Options EUR/TRY	—	—	9,4	—	—	1,5
Options EUR/HKD	—	70,4	—	—	- 0,1	—
Autres couples de devises	—	—	18,6	—	—	0,6
TOTAL OPTIONS DE CHANGE	—	158,5	276,7	—	- 0,1	18,6
Dont options achetées	—	158,5	276,7	—	- 0,1	18,6
Autres éléments de couverture						
Cross Currency Swap	604,2	—	—	- 1,3	—	—
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS	604,2	—	—	- 1,3	—	—
TOTAL	7 468,8	4 300,6	4 313,7	90,9	- 172,5	88,6

Les valeurs de marché par nature de couverture se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Couvertures de juste valeur ⁽¹⁾	- 42,7	- 38,6	20,4
Couvertures de flux futurs	133,4	- 133,9	68,2
TOTAL	90,7	- 172,5	88,6

(1) Les couvertures de juste valeur concernent les risques liés à la devise pour les créances et dettes d'exploitation ainsi que pour les opérations de placement/financement en devises.

La juste valeur des instruments dérivés est leur valeur de marché.

10.2. Pertes et gains de change

Principes comptables

Les pertes et gains de change constatés sur les charges et produits d'exploitation en devises résultant de l'écart entre la valorisation au cours du jour de la transaction et le cours du jour du règlement, après prise en compte des dérivés de couverture, sont affectés directement aux différentes lignes de charges et produits concernés.

Les pertes et gains de change se décomposent comme suit :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Valeur temps	- 105,1	- 70,5	- 87,6
Autres écarts de change	- 309,6	17,7	94,0
TOTAL	- 414,7	- 52,8	6,4

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction.

Les créances et les dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture. Les écarts de conversion en résultant, ainsi que les éléments suivants afférents aux instruments financiers dérivés, constituent des pertes et gains de change :

- la variation de la valeur de marché liée aux variations de cours comptant entre la date de mise en place de la couverture et la date de réalisation des transactions couvertes ;

- l'inefficacité résiduelle liée aux surcouvertures et comptabilisée en résultat dans les autres écarts pour respectivement 24,5 millions d'euros, 1,5 million d'euros et 13,3 millions d'euros pour 2022, 2021 et 2020.

Ces montants sont affectés aux différentes lignes de frais composant le résultat d'exploitation auxquelles ils se rapportent. La répartition est la suivante :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Coût des ventes	- 324,2	- 37,2	6,4
Frais de recherche et innovation	29,6	- 4,2	- 2,1
Frais publi-promotionnels	- 61,5	- 5,9	1,2
Frais commerciaux et administratifs	- 58,7	- 5,5	0,9
PERTES ET GAINS DE CHANGE	- 414,7	- 52,8	6,4

10.3. Couverture du risque de taux d'intérêt

Le Groupe n'avait pas à fin 2022, comme à fin 2021 et 2020, d'instruments de couverture de taux d'intérêt.

10.4. Sensibilité à l'évolution des taux d'intérêt

Une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base aurait un impact direct positif sur le coût de l'endettement financier net de + 9,8 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre un effet direct négatif de - 18,2 millions d'euros au 31 décembre 2021 et un effet direct positif de + 56,4 millions d'euros au 31 décembre 2020, après prise en compte de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des instruments dérivés, et en considérant que le montant total de la dette nette/trésorerie nette reste stable et que les dettes à taux fixe arrivées à échéance sont remplacées par du taux variable.

L'incidence d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt sur la juste valeur des dettes financières à taux fixe du Groupe, après prise en compte des instruments dérivés de taux, s'il en existe, peut être estimée à - 23,9 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre - 1,0 million d'euros au 31 décembre 2021 et - 1,0 million d'euros au 31 décembre 2020.

10.5. Risque de contrepartie

Le Groupe privilégie les relations financières avec les banques de taille internationale bénéficiant des meilleures notations auprès d'agences spécialisées.

Par ailleurs, les instruments financiers utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de taux sont négociés avec des contreparties bancaires internationales de premier plan.

Dès lors, le Groupe considère être faiblement exposé au risque de contrepartie.

10.6. Risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe peut être apprécié au travers de la dette financière à court terme représentée par l'encours de son programme de titres négociables à court terme. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées de 5 000 millions d'euros au 31 décembre 2022. Ces lignes de crédit ne sont assorties d'aucune clause financière de conditionnalité.

10.8. Hiérarchie de juste valeur

La norme IFRS 7 demande de classer les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan selon les trois niveaux suivants :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables ;

10.7. Risque sur actions

Il n'existe pas de trésorerie investie en actions.

La trésorerie disponible est placée, auprès d'organismes financiers de premier rang, sous forme d'instruments qui sont non spéculatifs et susceptibles d'être mobilisés dans des délais très courts. Au 31 décembre 2022, les valeurs mobilières de placement comprennent exclusivement des fonds communs de placement (note 9.2.).

Au 31 décembre 2022, le Groupe détient 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 621,5 millions d'euros (note 9.3.). Le coût d'entrée de l'action Sanofi s'est fait au cours de 34,12 euros.

Les titres sont valorisés à leur juste valeur et les pertes et gains latents sont enregistrés directement en capitaux propres en *Autres éléments du résultat global*.

Au 31 décembre 2021, le Groupe détenait 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 10 472,6 millions d'euros (note 9.3.).

Au 31 décembre 2020, le Groupe détenait 118 227 307 actions Sanofi pour une valeur de 9 304,5 millions d'euros (note 9.3.).

- niveau 3 : instrument évalué à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

Le tableau ci-dessous donne l'analyse des instruments financiers comptabilisés en juste valeur au bilan par niveau de hiérarchie.

En millions d'euros 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		260,9		260,9
Actions Sanofi	10 621,5			10 621,5
Autres titres	99,7	—	391,6	491,3
Valeurs mobilières de placement	718,5			718,5
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	11 439,7	260,9	391,6	12 092,2
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		170,6		170,6
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	170,6	—	170,6

En millions d'euros 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		67,6		67,6
Actions Sanofi	10 472,6			10 472,6
Autres titres	34,5		276,9	311,4
Valeurs mobilières de placement	—			—
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	10 507,1	67,6	276,9	10 851,6
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		240,4		240,4
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	240,4	—	240,4

En millions d'euros
31 décembre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total juste valeur
Actifs à la juste valeur				
Dérivés de change		183,0		183,0
Actions Sanofi	9 304,5			9 304,5
Autres titres	30,7	—	153,4	184,1
Valeurs mobilières de placement	3 739,9			3 739,9
TOTAL DES ACTIFS À LA JUSTE VALEUR	13 075,1	183,0	153,4	13 411,5
Passifs à la juste valeur				
Dérivés de change		94,9		94,9
TOTAL DES PASSIFS À LA JUSTE VALEUR	—	94,9	—	94,9

10.9. Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers résultant des opérations de couverture de change et/ou de taux avec nos contreparties bancaires ne sont pas compensés au bilan car il s'agit de contrats FBF (Fédération Bancaire Française) ou ISDA (*International Swaps and Derivatives Association*) qui ne prévoient pas de compensation hors le cas de défaillance de l'une des parties contractuelles et ne répondent donc pas aux critères de compensation au bilan d'IAS 32.

Si la compensation des contrats était réalisée par contrepartie bancaire, l'actif et le passif auraient été minorés de 156,7 millions d'euros, 62,7 millions d'euros et 75,5 millions d'euros et respectivement en 2022, 2021 et 2020.

10.10. Dividendes Sanofi

En complément du dividende de 3,33 euros par action octroyé en numéraire par Sanofi au titre du dividende annuel versé à ses actionnaires, représentant pour le Groupe L'Oréal un montant de 393,7 millions d'euros, Sanofi a versé sur la période un dividende supplémentaire exceptionnel exclusivement en nature.

Le groupe Sanofi a décidé de coter en Bourse la société Euroapi le 6 mai 2022 dont elle était actionnaire à 100 % et de distribuer 58 % de ses actions Euroapi à ses actionnaires.

À ce titre, le Groupe L'Oréal a reçu 5 140 317 actions Euroapi pour un montant total de 74,5 millions d'euros comptabilisés en produit financier.

NOTE 11. Capitaux propres – Résultat par action

11.1. Capital social

Le capital se compose de 535 186 562 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2022, suite à l'émission de 448 267 actions au titre du programme d'actionnariat salarié et d'actions gratuites à hauteur de 868 806 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 23 802 871 actions.

Le capital se composait de 557 672 360 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2021, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 52 397 actions, à l'émission de 5 327 actions au titre

du programme d'actionnariat salarié au UK, d'actions gratuites à hauteur de 743 056 actions ainsi qu'aux annulations d'actions à hauteur de 3 000 000 actions.

Le capital se composait de 559 871 580 actions de 0,20 euro au 31 décembre 2020, suite aux levées d'options de souscription à hauteur de 465 796 actions, à l'émission de 452 979 actions au titre du programme d'actionnariat salarié et d'actions gratuites à hauteur de 835 600 actions.

11.2. Actions auto-détenues

Principes comptables

Les actions auto-détenues sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres nets d'impôt sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

a) Année 2022

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2022 :

<i>En nombre d'actions</i>	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2022	557 672 360	- 22 260 000	535 412 360
Annulation	- 23 802 871	23 802 871	—
Levées options et actions gratuites	1 317 073	—	1 317 073
Rachats d'actions propres	—	- 1 542 871	- 1 542 871
AU 31.12.2022	535 186 562	—	535 186 562

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2022 :

<i>En nombre d'actions</i>	Programme de rachat	Affectées aux plans d'actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2022	22 260 000	—	22 260 000	8 940,0
Annulation	- 23 802 871	—	- 23 802 871	- 9 442,3
Levées options et actions gratuites	—	—	—	—
Rachats d'actions propres	1 542 871	—	1 542 871	502,3
AU 31.12.2022	—	—	—	—

b) Année 2021

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2021 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2021	559 871 580	—	559 871 580
Annulation	- 3 000 000	3 000 000	—
Levées options et actions gratuites	800 780	—	800 780
Rachats d'actions propres	—	- 25 260 000	- 25 260 000
AU 31.12.2021	557 672 360	- 22 260 000	535 412 360

Les actions auto-détenues ont évolué de la façon suivante au cours de l'année 2021 :

En nombre d'actions	Programme de rachat	Affectées aux plans d'actions gratuites	Total	En millions d'euros
Au 01.01.2021	—	—	—	—
Annulation	- 3 000 000	—	- 3 000 000	- 1 104,8
Levées options et actions gratuites	—	—	—	—
Rachats d'actions propres	25 260 000	—	25 260 000	10 045,0
AU 31.12.2021	22 260 000	—	22 260 000	8 940,2

c) Année 2020

Le nombre d'actions a évolué de la façon suivante au cours de l'année 2020 :

En nombre d'actions	Capital social	Actions auto-détenues	En circulation
Au 01.01.2020	558 117 205	—	558 117 205
Annulation	—	—	—
Levées options et actions gratuites	1 754 375	—	1 754 375
Rachats d'actions propres	—	—	—
AU 31.12.2020	559 871 580	—	559 871 580

11.3. Autres éléments du résultat global

Les tableaux suivants détaillent par nature les mouvements sur ces éléments :

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Titres à la juste valeur par résultat global			
Réserve à l'ouverture	6 485,4	5 293,2	6 562,3
Variations de juste valeur de la période	152,1	1 192,2	- 1 269,1
RÉSERVE À LA CLÔTURE	6 637,5	6 485,4	5 293,2

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Couverture de flux futurs - change			
Réserve à l'ouverture	- 29,8	173,8	44,8
Variations de juste valeur de la période	686,3	- 75,2	78,7
Variations de juste valeur constatées en résultat	- 399,2	- 128,4	50,3
Sortie de périmètre	—	—	—
RÉSERVE À LA CLÔTURE	257,3	- 29,8	173,8

Le tableau suivant détaille la variation de plus ou moins 10 % de l'euro et du dollar US contre les autres devises sur la réserve de couverture des flux futurs de change et la valeur de marché des instruments de couverture :

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Effet hausse de 10 % de l'EUR contre toutes les devises du Groupe	444,9	359,9	344,5
Effet baisse de 10 % de l'EUR contre toutes les devises du Groupe	- 432,8	- 344,9	- 324,2
Effet hausse de 10 % de l'USD contre les principales devises du Groupe	- 196,5	- 80,4	- 43,7
Effet baisse de 10 % de l'USD contre les principales devises du Groupe	206,4	90,7	54,9

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Couverture de flux de trésorerie - taux d'intérêt			
Réserve à l'ouverture	—	—	—
Variations de juste valeur de la période	—	—	—
Variations de juste valeur constatées en résultat	1,4	—	—
RÉSERVE À LA CLÔTURE	1,4	—	—

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Gains et pertes actuariels et effet du plafonnement des actifs			
Réserve à l'ouverture	- 698,3	- 1 283,7	- 1 058,2
Gains/(pertes) actuariels de la période	404,9	584,1	- 224,4
Effet du plafonnement des actifs	- 9,4	1,1	- 1,1
Sortie de périmètre et autres	—	0,2	—
RÉSERVE À LA CLÔTURE	- 302,8	- 698,3	- 1 283,7

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Autres éléments du résultat global			
Réserve brute	6 592,4	5 757,4	4 183,2
Effet d'impôt associé	- 188,1	- 18,8	121,4
RÉSERVE NETTE D'IMPÔT	6 404,4	5 738,6	4 304,5

11.4. Résultat net hors éléments non récurrents – Résultat par action

Principes comptables

Le calcul des résultats nets par action est établi selon les règles édictées par IAS 33.

Les résultats nets par action sont obtenus à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions auto-détenues et portées en minoration des capitaux propres.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte le cas échéant les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites ayant un effet dilutif selon la « méthode du rachat d'actions » : les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché.

11.4.1. Réconciliation avec le résultat net

Le résultat net hors éléments non récurrents se réconcilie comme suit avec le résultat net part du groupe :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Résultat net – part du groupe	5 706,6	4 597,1	3 563,4
Plus ou moins-values de cessions d'actifs corporels et incorporels	7,4	0,4	3,5
Dépréciation des actifs corporels et incorporels	39,0	337,5	89,8
Coûts de restructuration	172,6	149,6	382,1
Autres	22,5	- 55,5	233,5
Effet d'impôt sur les éléments non récurrents	- 52,6	- 104,4	- 161,5
Intérêts minoritaires sur éléments non récurrents	—	- 0,4	—
Effet d'impôt sur les acquisitions et les restructurations internes	158,5	14,2	- 11,8
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS – PART DU GROUPE	6 054,1	4 938,5	4 099,0

11.4.2. Résultat net part du groupe par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net – part du groupe par action :

2022	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	5 706,6	535 898 659	10,65
Options d'achats et de souscriptions	—	—	—
Actions gratuites	—	1 758 889	—
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	5 706,6	537 657 548	10,61

2021	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	4 597,1	557 600 698	8,24
Options d'achats et de souscriptions	—	55 463	—
Actions gratuites	—	2 135 384	—
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	4 597,1	559 791 545	8,21

2020	Résultat net – part du groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net – part du groupe par action (en euros)
Résultat net par action	3 563,4	559 101 322	6,37
Options d'achats et de souscriptions	—	274 942	—
Actions gratuites	—	2 259 699	—
RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	3 563,4	561 635 963	6,34

11.4.3. Résultat net hors éléments non récurrents par action

Les tableaux ci-dessous détaillent le résultat net hors éléments non récurrents – part du groupe par action :

2022	Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	6 054,1	535 898 659	11,30
Options d'achats et de souscriptions	—	—	—
Actions gratuites	—	1 758 889	—
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	6 054,1	537 657 548	11,26

2021	Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 938,5	557 600 698	8,86
Options d'achats et de souscriptions	—	55 463	—
Actions gratuites	—	2 135 384	—
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 938,5	559 791 545	8,82

2020	Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe (en millions d'euros)	Nombre d'actions	Résultat net hors éléments non récurrents – part du Groupe par action (en euros)
Résultat net hors éléments non récurrents par action	4 099,0	559 101 322	7,33
Options d'achats et de souscriptions	—	274 942	—
Actions gratuites	—	2 259 699	—
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS DILUÉ PAR ACTION	4 099,0	561 635 963	7,30

11.4.4. Calcul du nombre d'actions

Aucune action ordinaire potentielle n'a été exclue du calcul du résultat par action car tous les plans ont un effet dilutif sur les périodes présentées.

Au 31 décembre 2022, 340 541 544 actions sont détenues au nominatif depuis deux ans donnant droit au paiement d'un dividende majoré de 10 %.

NOTE 12. Provisions pour risques et charges – Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

12.1. Provisions pour risques et charges

Principes comptables

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des coûts de restructuration, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation tels que les ruptures de contrats, les reprises de produits et des risques sociaux.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques, selon la nature des risques.

Les provisions pour risques et charges sont classées selon leur nature en *Passifs non courants* ou en *Passifs courants*. Les provisions concernant des risques ou litiges devant se régler dans les douze mois suivant la clôture ou celles liées au cycle normal d'exploitation (*i.e.* retours produits) sont présentées dans les *Passifs courants*. Les autres provisions pour risques et charges sont présentées dans les *Passifs non courants*.

12.1.1. Soldes à la clôture

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Provisions pour risques et charges	67,7	63,8	56,8
Provisions non courantes ⁽¹⁾	67,7	63,8	56,8
Provisions pour risques et charges courantes	1 205,6	1 223,3	1 224,8
Provisions pour restructurations	146,1	182,5	235,1
Provisions pour retour de produits	395,3	405,9	352,4
Autres provisions courantes ⁽¹⁾	664,2	634,9	637,3
TOTAL	1 273,3	1 287,1	1 281,6

(1) Ces rubriques comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature fiscale hors impôt sur les sociétés, des risques industriels, environnementaux et commerciaux liés à l'exploitation (ruptures de contrats), des coûts liés au personnel ainsi que les risques liés aux enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence dont la France pour 189,5 millions d'euros (note 12.2.2.a et b).

12.1.2. Variations de la période des provisions pour risques et charges

Pour l'exercice 2022, la variation s'analyse comme suit :

En millions d'euros	31.12.2020	31.12.2021	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2022
Provisions pour restructurations	235,1	182,5	81,0	- 92,9	- 32,3	7,8	146,1
Provisions pour retour de produits	352,4	405,9	468,5	- 408,8	- 81,5	11,1	395,3
Autres provisions pour risques et charges	694,1	698,7	233,7	- 125,9	- 86,1	11,6	732,0
TOTAL	1 281,6	1 287,1	783,2	- 627,6	- 199,8	30,5	1 273,3

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.

(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	681,1	- 506,6	- 171,0
Autres produits et charges	102,1	- 121,0	- 28,8
Résultat financier	—	—	—

Pour l'exercice 2021, la variation s'analysait comme suit :

En millions d'euros	31.12.2019	31.12.2020	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2021
Provisions pour restructurations	113,0	235,1	130,5	- 145,2	- 45,4	7,5	182,5
Provisions pour retour de produits	351,1	352,4	422,9	- 305,4	- 84,5	20,4	405,9
Autres provisions pour risques et charges	710,7	694,1	216,2	- 97,7	- 117,7	3,8	698,7
TOTAL	1 174,7	1 281,6	769,6	- 548,3	- 247,6	31,7	1 287,1

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.
(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	639,1	- 417,1	- 155,8
Autres produits et charges	130,5	- 131,2	- 91,8
Résultat financier	—	—	—

Pour l'exercice 2020, la variation s'analysait comme suit :

En millions d'euros	31.12.2018	31.12.2019	Dotations ⁽²⁾	Reprises (utilisées) ⁽²⁾	Reprises (non utilisées) ⁽²⁾	Autres ⁽¹⁾	31.12.2020
Provisions pour restructurations	102,1	112,9	261,9	- 110,9	- 15,7	- 13,1	235,1
Provisions pour retour de produits	316,8	351,1	300,4	- 227,0	- 49,4	- 22,7	352,4
Autres provisions pour risques et charges	608,5	710,7	219,0	- 133,8	- 58,8	- 43,0	694,1
TOTAL	1 027,4	1 174,7	781,3	- 471,7	- 123,9	- 78,8	1 281,6

(1) Concerne pour l'essentiel des variations de change.
(2) Ces chiffres se répartissent comme suit :

En millions d'euros	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)
Résultat d'exploitation	498,8	- 357,6	- 108,1
Autres produits et charges	282,5	- 114,1	- 15,8
Résultat financier	—	—	—

12.2. Passifs éventuels et litiges en cours significatifs

L'Oréal est impliqué dans les litiges significatifs exposés ci-après :

12.2.1. Contentieux fiscaux

Brésil - Remise en cause de l'assiette de la taxe indirecte IPI

En janvier 2015, le décret 8.393/2015 a établi que les sociétés commerciales au Brésil deviennent redevables de la taxe indirecte IPI sur certains produits à compter du 1^{er} mai 2015. L'Oréal conteste les fondements juridiques de ce décret et son application. Sur la base de l'évolution des positions de place et de l'évolution favorable de l'opinion de ses conseils, L'Oréal reconnaît depuis le 1^{er} janvier 2018 l'IPI collecté en revenus.

L'Oréal a reçu des notifications de redressement concernant la taxe indirecte IPI pour les années 2008 et 2011 à 2015 pour un montant total actualisé des intérêts et pénalités de 631 millions d'euros. L'Administration fiscale brésilienne remet en cause le prix de cession de l'usine à l'affaire commerciale comme base de calcul de l'assiette de l'IPI. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, estime que les arguments de l'Administration fiscale brésilienne ne sont pas fondés et a contesté ces notifications. L'Oréal continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Compte tenu des évolutions défavorables des décisions des instances administratives sur ce même sujet pour d'autres groupes brésiliens, L'Oréal a provisionné partiellement ce risque pour 42 millions d'euros.

Inde - Remise en cause des dépenses de publicité, marketing et promotion

L'Oréal a reçu plusieurs notifications de redressement pour les exercices 2007/08 à 2017/18 et 2019/20 concernant principalement la déductibilité fiscale des dépenses de publicité, marketing et promotion pour un montant actualisé des intérêts et pénalités de 204 millions d'euros. L'Oréal, après avoir pris avis de ses conseils fiscaux, conteste ces notifications et continue son recours juridique auprès des instances administratives et judiciaires.

Procédures amiables

Des procédures amiables ont été engagées auprès des Administrations fiscales italiennes, françaises, indonésiennes et singapouriennes en vue d'éliminer la double imposition consécutive à des désaccords entre ces Administrations. La procédure espagnole a été résolue cette année, les administrations fiscales s'étant accordées pour éliminer la double imposition.

12.2.2. Enquêtes des autorités de contrôle de la concurrence

Les autorités nationales de la concurrence de plusieurs pays d'Europe ont initié des enquêtes visant notamment le secteur des cosmétiques.

a) Pays d'Europe hors France

En Grèce, dans sa décision rendue le 4 octobre 2017, l'Autorité de la Concurrence grecque avait condamné L'Oréal Hellas à une amende de 2,6 millions d'euros pour pratiques anti-concurrentielles pour des faits remontant à 2005-2006. L'Oréal Hellas a réfuté avoir participé à une entente illicite avec d'autres fabricants de cosmétiques de luxe. La cour d'appel administrative grecque a annulé cette condamnation le 5 novembre 2018. L'Autorité de la Concurrence grecque a formé un pourvoi en cassation contre cette décision le 28 janvier 2019 et l'audience devant le Conseil d'État qui a été reportée plusieurs fois, a finalement eu lieu le 17 novembre 2020. La décision devrait être rendue dans le courant du premier semestre 2023.

En Allemagne, consécutivement à une procédure initiée en 2008 par l'Autorité de la Concurrence allemande dans le domaine des soins et hygiène du corps et définitivement close en 2015, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal Allemagne qui ont donné lieu à ce stade à des décisions de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal Allemagne conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

b) En France

En France, l'Autorité de la Concurrence française avait prononcé le 18 décembre 2014 une amende de 189,5 millions d'euros contre L'Oréal dans le secteur des produits d'hygiène et de soin pour le corps pour des faits remontant au début des années 2000. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a réfuté toute accusation d'entente avec ses concurrents, et regretté qu'il n'ait pas été tenu compte du caractère hautement concurrentiel du marché français des produits d'hygiène et de soin pour le corps comme en témoigne le nombre d'industriels et de distributeurs en présence, le large choix de produits offerts aux consommateurs ainsi que le fort degré d'innovation et de lancements.

Suite à un pourvoi formé par L'Oréal, la Cour de Cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la Cour d'Appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt. La décision devrait être rendue dans le courant du premier semestre 2023.

Il est rappelé que l'appel et le pourvoi en cassation n'étant pas suspensifs, l'amende qui avait été provisionnée fin 2014 a été payée le 28 avril 2015.

Au 31 décembre 2022, la provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en *Autres actifs courants*.

Consécutivement à cette décision, des distributeurs ont initié des actions en réparation contre L'Oréal qui en sont à un stade préliminaire ou ont donné lieu à une décision de rejet par les tribunaux. Ces procédures sont toujours en cours. L'Oréal conteste le bien-fondé de ces réclamations et réfute l'existence de tout dommage.

Tous les contentieux encore en cours à fin 2022 sont provisionnés à hauteur de 192,2 millions d'euros comme au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020.

Il n'existe actuellement aucun autre fait exceptionnel ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société et du Groupe L'Oréal.

NOTE 13. Développement durable et climat

13.1. Évaluation des actifs et passifs

a) Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas au regard des réglementations actuelles d'incidence majeure sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe.

b) Évaluation des actifs

L'Oréal démontre depuis de nombreuses années un très fort engagement sur les sujets de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. L'Oréal a inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, avec le lancement en 2013 du programme *Sharing Beauty With All* avec des objectifs à l'horizon 2020 concernant la production durable, l'innovation durable, la consommation durable et la croissance partagée.

L'Oréal a initié en juin 2020 la seconde étape de ses engagements en matière de développement durable, sous l'ombrelle du programme appelé L'Oréal pour le Futur, avec une nouvelle série d'objectifs particulièrement ambitieux et concrets à l'horizon 2030, afin de couvrir les impacts associés à sa chaîne de valeur : ses sites de production et de distribution, mais aussi ses chaînes d'approvisionnement et les impacts associés à l'utilisation des produits par les consommateurs.

À titre d'exemple :

- le Groupe s'engage à atteindre le statut « carbone neutre ⁽¹⁾ » pour l'ensemble de ses sites d'ici à 2025, via l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation de 100 % d'énergies renouvelables ;
- d'ici à 2030, 100 % des ingrédients des formules et des matériaux d'emballage biosourcés seront traçables et issus de sources durables. Aucun ne contribuera à la déforestation ;
- d'ici à 2030, 100 % des emballages plastiques seront d'origine recyclée ou biosourcée ;
- d'ici à 2030, L'Oréal s'engage à innover pour permettre à ses consommateurs de réduire de 25 % en moyenne par produit fini la consommation d'eau ainsi que les émissions de gaz à effet de serre liées à l'usage des produits, par rapport à 2016.

Ces engagements pris par le Groupe ne remettent pas en cause la valeur des actifs ou les durées d'utilité des actifs non financiers, en particulier :

- les efforts continus pour l'adaptation des produits à la demande des consommateurs dans le cadre du programme de L'Oréal pour le Futur sont intégrés à court terme dans les plans stratégiques du Groupe retenus dans les tests de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie ;
- l'adaptation des usines et de la formulation des produits ne conduit pas à identifier à date de risque d'obsolescence des chaînes de production ni de réduction de leur valeur d'utilité.

13.2. Financements, placements, investissements et rémunération

Le Groupe décline sa politique L'Oréal pour le Futur sur sa stratégie de financement, de placements, d'investissements et de rémunération à court et long terme.

a) Financements

Les lignes de crédit indexées sur les performances du Groupe en matière de développement durable intègrent un mécanisme d'ajustement du coût du financement.

Le Groupe L'Oréal dispose d'un crédit syndiqué avec 19 banques de 5 milliards d'euros non utilisé à fin décembre 2022 intégrant un mécanisme d'ajustement de sa marge en fonction des performances du Groupe sur quatre objectifs de durabilité : climat, biodiversité, ressources et engagement social.

Le Groupe a émis un emprunt obligataire de 3 milliards d'euros en trois tranches dont une tranche d'une maturité de quatre ans et trois mois et d'un montant de 1 250 millions d'euros liée à des critères de durabilité (*Sustainability-linked bond*) (note 9.1).

b) Placements

La trésorerie disponible du Groupe est placée majoritairement sur des SICAVs monétaires ISR (40 % des placements effectués sur l'année 2022) et sur des comptes à terme (60 % des placements effectués sur l'année 2022).

c) Investissements

Le Groupe a comptabilisé des actifs financiers non courants pour un montant total de 157 millions d'euros, réévalués à la juste valeur en capitaux propres (cf. note 9.3), portant sur des activités de développement durable.

- Fin 2021, investissement dans le *Circular Innovation Fund* à hauteur de 50 millions d'euros. L'Oréal est l'un des principaux contributeurs de ce fonds d'*impact investing* dont la thèse d'investissement est centrée sur l'économie circulaire autour de sept verticales incluant les nouveaux matériaux ou solutions de packaging issues de la bioéconomie et de l'économie circulaire, les technologies vertes, les services de collecte de déchets ou de recyclages.
- En 2020, création d'un fonds pour la Régénération de la Nature destiné à financer des projets de restauration d'écosystèmes naturels marins, forestiers et agricoles. Ce fonds dédié est doté à hauteur de 60 millions d'euros et a déjà investi dans onze projets à fin 2022.

(1) Qualification donnée aux sites de L'Oréal s'ils répondent aux deux exigences suivantes :

- CO₂ direct (Scope 1) = 0, à l'exception : du gaz utilisé pour la restauration, du fioul utilisé pour les tests sprinklers, des consommations d'énergie fossile pendant la maintenance d'une installation renouvelable sur site, des fuites de gaz réfrigérants si elles sont inférieures à 130 tCO₂ éq./an ; et
- CO₂ indirect Market Based (Scope 2) = 0. Les sources d'énergie renouvelable doivent se trouver sur site ou à moins de 500 kilomètres, et être connectées au même réseau de distribution. Le statut « carbone neutre » ainsi défini est atteint sans compensation.

- Prises de participations dans des start-up pour un montant total de 42 millions d'euros, dont la start-up de technologie environnementale suisse Gjosa qui a développé des solutions innovantes d'économie d'eau, la biotech française Global Bioenergies qui a développé un procédé de conversion de ressources végétales, la start-up de chimie verte Carbios qui a développé des procédés enzymatiques pour la biodégradation et le biorecyclage de plastiques et la biotech française Microphyt qui a développé un procédé à faible impact carbone de production de microalgues.

d) Rémunérations

La part variable de la rémunération actuelle du Directeur Général intègre des objectifs extra-financiers quantitatifs et

qualitatifs, dont des objectifs liés au programme L'Oréal pour le Futur. Des objectifs non financiers en lien avec les ambitions de développement durable du Groupe ont été intégrés dès 2016 dans la rémunération variable du *top management*, y compris les responsables de marques internationales et des responsables pays.

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions gratuites, le plan 2022 prévoit l'atteinte de critères de performance de nature extra-financière dont :

- l'atteinte d'engagements pris par le Groupe en matière de responsabilité environnementale et sociétale dans le cadre du programme L'Oréal pour le Futur ;
- la parité femmes-hommes au sein des postes stratégiques dont le Comité Exécutif.

NOTE 14. Engagements hors bilan

14.1. Engagements de location

Ils s'élevaient à 122,7 millions d'euros au 31 décembre 2022, 257,9 millions d'euros au 31 décembre 2021 et 257,5 millions d'euros au 31 décembre 2020 dont :

- 46,7 millions d'euros à moins d'un an au 31 décembre 2022, contre 45,1 millions d'euros au 31 décembre 2021 et 44,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 ;

- 61,3 millions d'euros de 1 à 5 ans au 31 décembre 2022, contre 76,9 millions d'euros au 31 décembre 2021 et 72,3 millions d'euros au 31 décembre 2020 ;
- 14,8 millions d'euros à plus de 5 ans au 31 décembre 2022, contre 135,9 millions d'euros au 31 décembre 2021 et 140,9 millions d'euros au 31 décembre 2020.

14.2. Autres engagements hors bilan

Les lignes de crédit confirmées figurent en note 9.1.10.

Les autres engagements hors bilan significatifs ont été identifiés et chiffrés. Ils sont pour l'essentiel à moins d'un an et se détaillent comme suit :

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Garanties données ⁽¹⁾	308,9	312,2	326,5
Garanties reçues	110,4	76,8	73,6
Commandes d'investissements ⁽²⁾	508,0	504,2	255,6
Obligations d'achats dans le cadre de contrats d'approvisionnement	1 852,1	1 341,5	972,8

(1) Il s'agit essentiellement de garanties données à des administrations ou sur des prêts consentis à des tiers partenaires du Groupe, ainsi que l'engagement net pris envers la Fondation L'Oréal pour son programme pluriannuel et l'engagement résiduel de versement au fond dédié à la reconstruction de la Cathédrale Notre-Dame.

(2) Malgré leur caractère stratégique, chacun de ces investissements pris individuellement n'est pas d'un montant significatif, à l'échelle du Groupe, pour justifier une information spécifique.

NOTE 15. Transactions entre parties liées

15.1. Transactions avec les entreprises associées (Parties liées)

Les sociétés mises en équivalence comprennent uniquement des co-entreprises.

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées entre le Groupe et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Les principales transactions et soldes avec les parties liées se présentent comme suit :

En millions d'euros	2022	2021	2020
Ventes de biens et de services	—	—	—
Charges et produits financiers	—	—	—

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont les suivantes :

En millions d'euros	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
Créances d'exploitation	—	0,1	—
Dettes d'exploitation	—	—	—
Créances financières nettes	0,1	0,1	0,1

15.2. Parties liées ayant une influence notable sur le Groupe

L'Oréal a été informé que les membres du groupe familial Bettencourt Meyers, ainsi que M. Jean-Paul Agon pour 100 actions, ont signé le 16 décembre 2016 des engagements de conservation dans le cadre de la loi Dutreil portant sur 185 704 189 actions L'Oréal représentant 33,065 % du capital et des droits de vote de la Société à la date de l'engagement.

Ces engagements de conservation ont été conclus en application des articles 787 B et 885 I bis du Code général

des impôts pour une durée de deux ans renouvelable tacitement par périodes d'un an.

Ils ne comportent aucun droit préférentiel de cession ou d'acquisition en faveur des signataires et ne sont pas constitutifs d'une action de concert vis-à-vis de la Société.

Il n'existe pas en 2022, d'opération significative conclue avec un membre des organes de direction ou un actionnaire ayant une influence notable sur le Groupe en dehors de l'opération décrite ci-dessus.

NOTE 16. Honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

Honoraires de l'exercice 2022

En millions d'euros hors taxes	Ernst & Young Audit				Deloitte & Associés			
	Commissaire aux Comptes Ernst & Young Audit		Réseau		Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés		Réseau	
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
L'Oréal	1,6	64 %	n/a	n/a	1,5	56 %	n/a	n/a
Filiales intégrées globalement	0,7	29 %	4,7	53 %	0,6	22 %	5,0	64 %
Sous-total	2,3	93 %	4,7	53 %	2,1	78 %	5,0	64 %
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾								
L'Oréal	0,2	7 %	2,3	26 %	0,6	22 %	1,3	16 %
Filiales intégrées globalement	—	—	1,9	21 %	—	—	1,6	20 %
Sous-total	0,2	7 %	4,2	47 %	0,6	22 %	2,9	36 %
TOTAL	2,5	100 %	8,9	100 %	2,7	100 %	7,9	100 %

(1) Concerne pour l'essentiel des audits d'acquisitions.

Honoraires de l'exercice 2021

En millions d'euros hors taxes	PricewaterhouseCoopers				Deloitte & Associés			
	Commissaire aux Comptes PricewaterhouseCoopers Audit		Réseau		Commissaire aux Comptes Deloitte & Associés		Réseau	
	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %	Montant	En %
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés								
L'Oréal	1,2	55 %	n/a	n/a	1,4	54 %	n/a	n/a
Filiales intégrées globalement	0,7	32 %	4,0	56 %	0,6	22 %	4,7	83 %
Sous-total	1,9	86 %	4,0	56 %	2,0	76 %	4,7	83 %
Services autres que la certification des comptes ⁽¹⁾								
L'Oréal	0,3	14 %	2,1	29 %	0,6	24 %	—	—
Filiales intégrées globalement	—	—	1,1	15 %	—	—	0,9	17 %
Sous-total	0,3	14 %	3,2	44 %	0,6	24 %	0,9	17 %
TOTAL	2,2	100 %	7,2	100 %	2,6	100 %	5,6	100 %

(1) Concerne pour l'essentiel des audits d'acquisitions.

NOTE 17. Événements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'Administration.

5.7. Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2022

5.7.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Sociétés	Siège	% intérêt
ATELIER COLOGNE (sous-groupe)	France	100,00
AZZARO MUGLER BEAUTÉ France	France	100,00
BEAUTÉ, RECHERCHE & INDUSTRIES	France	100,00
BEAUTYCOS INTERNATIONAL COMPANY LIMITED	Chine	100,00
BEAUTYLUX INTERNATIONAL COSMETICS (SHANGHAI) CO LTD	Chine	100,00
BIOThERM	Monaco	99,80
BOLD Business Opportunities for L'Oréal Development	France	100,00
CANAN KOZMETIK SANAYI VE TICARET A.S.	Turquie	100,00
CENTRE LOGISTIQUE D'ESSIGNY ou CLOE	France	100,00
CENTRE THERMAL DE LA ROCHE POSAY	France	100,00
COBELSA COSMETICOS, S.A.	Espagne	100,00
COMPAGNIE THERMALE HOTELIÈRE ET FINANCIÈRE – C.T.H.F.	France	99,98
COMPTOIR LAINIER AFRICAÏN	Maroc	100,00
COSBEL S.A. de C.V.	Mexique	100,00
COSMELOR LTD	Japon	100,00
COSMEPHIL HOLDINGS CORPORATION PHILIPPINES	Philippines	100,00
COSMETIL	Maroc	49,80
COSMÉTIQUE ACTIVE INTERNATIONAL – CAI	France	100,00
COSMÉTIQUE ACTIVE PRODUCTION – C.A.P.	France	100,00
EGYPTELORELL	Égypte	100,00
ELEBELLE (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
EPISKIN	France	99,92
EPISKIN BRASIL BIOTECNOLOGIA EIRELI	Brésil	99,92
ERWITON S.A.	Uruguay	100,00
FAPAGAU & CIE	France	100,00
FAPROREAL	France	100,00
FINVAL	France	100,00
FITNE GESUNDHEIT UND WELLNESS GmbH	Allemagne	100,00
FRABEL S.A. de C.V.	Mexique	100,00
GEMEY PARIS – MAYBELLINE NEW YORK	France	100,00
GUANGZHOU L'ORÉAL BUYCOOR INTERNET SCIENCE & TECHNOLOGY CO., LTD	Chine	100,00
HELENA RUBINSTEIN ITALIA S.p.A.	Italie	100,00
HOLDIAL	France	100,00
INTERBEAUTY COSMETICS LTD	Israël	92,97
INTERBEAUTY PRODUCTS LIMITED	Kenya	100,00
JSC L'ORÉAL	Russie	100,00
KOSMEPOL Sp. z.o.o.	Pologne	100,00
L & J RE	France	100,00
L'ORÉAL (CHINA) CO. LTD	Chine	100,00
L'ORÉAL (THAILAND) LIMITED	Thaïlande	100,00
L'ORÉAL (UK) LIMITED	Grande-Bretagne	100,00
L'ORÉAL ADRIA d.o.o.	Croatie	100,00
L'ORÉAL AMERICA LATINA S.A. DE C.V.	Mexique	100,00
L'ORÉAL ARGENTINA Sociedad Anonima	Argentine	100,00
L'ORÉAL AUSTRALIA PTY LTD	Australie	100,00
L'ORÉAL BALKAN d.o.o.	Serbie	100,00
L'ORÉAL BALTIC SIA	Lettonie	100,00
L'ORÉAL BANGLADESH LIMITED	Bangladesh	100,00
L'ORÉAL BELGILUX S.A.	Belgique	100,00
L'ORÉAL BRASIL COMERCIAL DE COSMÉTICOS LTDA	Brésil	100,00
L'ORÉAL BRASIL PESQUISAS E INOVACAO LTDA	Brésil	100,00
L'ORÉAL BULGARIA EOOD	Bulgarie	100,00
L'ORÉAL CANADA, INC.	Canada	100,00
L'ORÉAL CENTRAL AMERICA S.A.	Panama	100,00
L'ORÉAL CENTRAL WEST AFRICA LTD	Nigeria	100,00
L'ORÉAL CESKA REPUBLIKA s.r.o.	République Tchèque	100,00

Sociétés	Siège	% intérêt
L'ORÉAL CHILE S.A.	Chili	100,00
L'ORÉAL COLOMBIA S.A.S.	Colombie	100,00
L'ORÉAL COSMETICS INDUSTRY S.A.E.	Égypte	100,00
L'ORÉAL CÔTE D'IVOIRE	Côte d'Ivoire	100,00
L'ORÉAL DANMARK A/S	Danemark	100,00
L'ORÉAL DEUTSCHLAND GmbH	Allemagne	100,00
L'ORÉAL EAST AFRICA LIMITED	Kenya	100,00
L'ORÉAL EGYPT LLC	Égypte	100,00
L'ORÉAL ESPANA S.A.	Espagne	100,00
L'ORÉAL FINLAND OY	Finlande	100,00
L'ORÉAL GUATEMALA S.A.	Guatemala	100,00
L'ORÉAL HELLAS S.A.	Grèce	100,00
L'ORÉAL HONG KONG LIMITED	Hong Kong	100,00
L'ORÉAL INDIA PRIVATE LIMITED	Inde	100,00
L'ORÉAL ITALIA S.p.A.	Italie	100,00
L'ORÉAL KAZAKHSTAN Limited Liability Partnership	Kazakhstan	100,00
L'ORÉAL KOREA LIMITED	Corée	100,00
L'ORÉAL LIBAN SAL	Liban	100,00
L'ORÉAL LIBRAMONT	Belgique	100,00
L'ORÉAL MAGYARORSZAG KOZMETIKAI Kft	Hongrie	100,00
L'ORÉAL MALAYSIA SDN BHD	Malaisie	100,00
L'ORÉAL MANUFACTURING MIDRAND (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
L'ORÉAL MAROC	Maroc	50,00
L'ORÉAL MEXICO S.A. de C.V.	Mexique	100,00
L'ORÉAL MIDDLE EAST	Émirats Arabes Unis	100,00
L'ORÉAL NEDERLAND B.V.	Pays-Bas	100,00
L'ORÉAL NEW ZEALAND LIMITED	Nouvelle Zélande	100,00
L'ORÉAL NORGE A/S	Norvège	100,00
L'ORÉAL ÖSTERREICH GmbH	Autriche	100,00
L'ORÉAL PAKISTAN PRIVATE LIMITED	Pakistan	100,00
L'ORÉAL PANAMA COMERCIAL S.A.	Panama	100,00
L'ORÉAL PANAMA S.A.	Panama	100,00
L'ORÉAL PERU S.A.	Pérou	100,00
L'ORÉAL PHILIPPINES, INC.	Philippines	100,00
L'ORÉAL POLSKA Sp. z.o.o.	Pologne	100,00
L'ORÉAL PORTUGAL UNIPessoal, LDA	Portugal	100,00
L'ORÉAL PRODUITS DE LUXE INTERNATIONAL	France	100,00
L'ORÉAL PRODUKTION DEUTSCHLAND BETEILIGUNGS GmbH	Allemagne	100,00
L'ORÉAL PRODUKTION DEUTSCHLAND GmbH & CO KG	Allemagne	100,00
L'ORÉAL ROMANIA SRL	Roumanie	100,00
L'ORÉAL SAIPO INDUSTRIALE S.p.A.	Italie	100,00
L'ORÉAL SAUDI ARABIA	Arabie Saoudite	75,00
L'ORÉAL SINGAPORE Pte Ltd	Singapour	100,00
L'ORÉAL SLOVENSKO s.r.o.	Slovaquie	100,00
L'ORÉAL SLP S.A. de C.V.	Mexique	100,00
L'ORÉAL SOUTH AFRICA HOLDINGS (PROPRIETARY) LIMITED	Afrique du Sud	100,00
L'ORÉAL SUISSE S.A.	Suisse	100,00
L'ORÉAL SVERIGE AB	Suède	100,00
L'ORÉAL TAIWAN CO., LTD.	Taiwan	100,00
L'ORÉAL TRAVEL RETAIL AMERICAS, INC.	États-Unis	100,00
L'ORÉAL TÜRKIYE KOZMETİK SANAYİ VE TİCARET ANONİM ŞİRKETİ	Turquie	100,00
L'ORÉAL U A E GENERAL TRADING LLC	Émirats Arabes Unis	100,00
L'ORÉAL UKRAINE	Ukraine	100,00
L'ORÉAL URUGUAY S.A.	Uruguay	100,00
L'ORÉAL USA, INC. (sous-groupe)	États-Unis	100,00
L'ORÉAL VERWALTUNGS GmbH	Allemagne	100,00
L'ORÉAL VIETNAM CO. LTD	Vietnam	100,00
L'ORÉAL WEST AFRICA LIMITED	Ghana	100,00
LA ROCHE-POSAY LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE	France	99,98
LABORATOIRE SANOFLORE	France	100,00
LABORATORIOS DE COSMETICOS VOGUE S.A.S.	Colombie	100,00
LIBRAMONT ÉNERGIES VERTES - LEV	Belgique	100,00

Sociétés	Siège	% intérêt
LOA3	France	100,00
LOA6	France	100,00
LOA6 USA, INC.	États-Unis	100,00
LOA11	France	100,00
LOA12	France	100,00
LOA13	France	100,00
LOA14	France	100,00
LOA15	France	100,00
LOGO-BAU VERWALTUNGSGESELLSCHAFT mbH	Allemagne	100,00
LOGOCOS NATURKOSMETIK GmbH & Co. KG	Allemagne	100,00
LUXURY OF RETAIL	France	100,00
MAGIC HOLDINGS (sous-groupe)	Chine	100,00
MASRELOR LLC	Égypte	100,00
MATRIX DISTRIBUTION GmbH	Allemagne	100,00
MODIFACE INC.	Canada	100,00
MUGLER FASHION	France	100,00
NANDA CO. LTD	Corée	100,00
NANDA JAPAN K.K.	Japon	100,00
NIHON L'ORÉAL KABUSHIKI KAISHA	Japon	100,00
NLO KABUSHIKI KAISHA	Japon	100,00
NOVEAL	France	100,00
NYX PROFESSIONAL MAKEUP SPRL/BVBA	Belgique	100,00
P.T. L'ORÉAL INDONESIA	Indonésie	100,00
P.T. YASULOR INDONESIA	Indonésie	100,00
PRESTIGE ET COLLECTIONS INTERNATIONAL	France	100,00
PROCOSA PRODUCTOS DE BELEZA LTDA	Brésil	100,00
PRODUCTOS CAPILARES L'ORÉAL S.A.	Espagne	100,00
REAL CAMPUS BY L'ORÉAL	France	100,00
SCENTAL LIMITED	Hong Kong	100,00
SCIENCEMD	France	100,00
SHANGHAI EPISKIN BIOTECHNOLOGY CO. LTD	Chine	99,92
SHANGHAI L'ORÉAL INTERNATIONAL TRADING CO. LTD	Chine	100,00
SHANGHAI MEICIFANG BUSINESS CONSULTING CO. LTD	Chine	100,00
SHANGHAI MEICIFANG INVESTMENT CO., LTD.	Chine	100,00
SHU UEMURA COSMETICS INC.	Japon	100,00
SICOS & CIE	France	100,00
SOCIÉTÉ HYDROMINÉRALE DE LA ROCHE POSAY	France	99,98
SOPROCOS	France	100,00
SOPROREAL	France	100,00
SPARLYS	France	100,00
SUZHOU L'ORÉAL SUPPLY CHAIN MANAGEMENT CO., LTD	Chine	100,00
TAKAMI CO., LTD	Japon	100,00
THERMES DE SAINT-GERVAIS-LES-BAINS LE FAYET	France	100,00
YICHANG TIANMEI INTERNATIONAL COSMETICS CO LTD	Chine	100,00
YIGAOMEILAN SHANGHAI COSMETICS CO., LTD.	Chine	100,00

5.7.2. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège	% intérêt
INNEOV ARGENTINA S.A.	Argentine	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV DEUTSCHLAND GMBH	Allemagne	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV HELLAS A.E.	Grèce	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV MEXICO S.A. DE C.V.	Mexique	50,00 ⁽¹⁾
INNEOV TAIWAN CO. LTD	Taiwan	50,00 ⁽¹⁾
LIPP DISTRIBUTION	Tunisie	49,00
LOSHIAN CO., LTD	Corée	40,00
NUTRICOS TECHNOLOGIES	France	50,00 ⁽¹⁾
SCI GOLF DU CONNETABLE	France	38,12

(1) Sociétés communes avec Nestlé.

5.8. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

L'OREAL

14, rue Royale
75008 Paris

À l'Assemblée générale

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société L'Oréal relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie

Voir note 7.1 – *Écarts d'acquisition*, note 7.2 – *Autres Immobilisations incorporelles*, note 7.3 – *Tests de dépréciation des actifs incorporels* et note 4 – *Autres produits et charges opérationnels*, de l'annexe aux comptes consolidés

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2022, la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des marques à durée d'utilité indéfinie s'élèvent respectivement à 11 718 millions d'euros et 2 186 millions d'euros (soit un total de 30% des actifs) comme indiqué dans la note 7 de l'annexe.</p> <p>Ces actifs font l'objet d'un test de perte de valeur lorsqu'un événement défavorable intervient, et au moins une fois par an, afin de vérifier que la valeur comptable de ces actifs n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable.</p> <p>Les valeurs recouvrables de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) sont déterminées à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 10 ans (période nécessaire au positionnement stratégique d'une acquisition) et d'une valeur terminale. Les hypothèses prises en compte dans l'évaluation de la valeur recouvrable sont décrites dans la note 7.3 de l'annexe et concernent principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> la progression des chiffres d'affaires et taux de marge ; 	<p>Nous avons pris connaissance de la méthodologie appliquée par la Direction pour réaliser les tests de dépréciation et les analyses de sensibilité.</p> <p>Nous avons évalué ces dernières, notamment en les rapprochant de nos propres analyses de sensibilité, afin de définir la nature et l'étendue de nos travaux.</p> <p>Nous avons apprécié la qualité du processus d'élaboration des budgets et des prévisions.</p> <p>Pour les tests de dépréciation des actifs jugés les plus sensibles, nos travaux ont notamment consisté à apprécier le caractère raisonnable des principales estimations, et plus particulièrement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> apprécier la cohérence des projections de chiffres d'affaires et taux de marge par rapport aux performances passées du Groupe et au contexte économique et financier dans lequel le Groupe opère ;